



schweizerische agentur
für akkreditierung
und qualitätssicherung

agence suisse
d'accréditation et
d'assurance qualité

agenzia svizzera di
accreditamento e
garanzia della qualità

swiss agency of
accreditation and
quality assurance

Accréditation de filières d'études selon la LEHE et la LPSan « Bachelor of Science en Nutrition et diététique » de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Rapport d'évaluation externe | 2 avril 2026



Contenu :

Section A – Proposition d'accréditation de l'AAQ

Section B – Rapport des expert-e-s¹

Section C – Prise de position de la filière d'études

Section D – Décision d'accréditation du Conseil suisse d'accréditation

¹ L'AAQ emploie un mode d'écriture égalitaire ou inclusif du point de vue des genres avec des tirets (expert-e-s, étudiant-e-s).



Section A

Proposition d'accréditation de l'AAQ

2 avril 2026



Table des matières

1	Cadre légal, objectif et objet	1
2	Procédure.....	2
2.1	Groupe d'expertes.....	2
2.2	Calendrier.....	2
2.3	Rapport d'auto-évaluation	2
2.4	Visite sur place	3
2.5	Rapport des expertes	3
2.6	Prise de position de la filière en Nutrition et diététique de la HES-SO.....	3
3	Proposition d'accréditation de l'AAQ	3

1 Cadre légal, objectif et objet

Pour des raisons de protection de la santé, la loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) régit les formations aux professions de la santé dispensées dans les hautes écoles. Elle précise notamment les compétences que doivent acquérir les personnes ayant terminé leurs études dans ces filières (art. 3 à 5 LPSan) et exige l'accréditation obligatoire de ces filières selon la LPSan (art. 6).

La LPSan (art. 8) dispose que la procédure, la durée et les émoluments de l'accréditation sont régis par les directives de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

Les filières suivantes font notamment l'objet de cette accréditation de programmes :

- cycle bachelor en soins infirmiers ;
- cycle bachelor en physiothérapie ;
- cycle bachelor en ergothérapie ;
- cycle bachelor de sage-femme ;
- cycle bachelor en nutrition et diététique ;
- cycle bachelor en optométrie ;
- cycle master en ostéopathie.

Les conditions d'accréditation d'une de ces filières selon la LPSan sont les suivantes :

- (1) la haute école qui offre la filière d'études concernée possède une accréditation d'institution au sens de l'art. 30 LEHE (art. 7 let. a LPSan) ;
- (2) le contenu et la structure de la filière d'études remplissent les conditions visées à l'art. 31 LEHE (cf. art. 7 let. b LPSan) ;
- (3) la filière d'études transmet aux étudiants les compétences requises par la LPSan et prévoit un contrôle de l'acquisition de ces compétences (art. 7 let. c LPSan).

Sur la base de l'ordonnance relative aux compétences, l'OFSP a édicté dans le cadre d'une ordonnance des normes d'accréditation propres à chacune de ces filières d'études.

Le respect de ces normes d'accréditation doit être contrôlé dans le cadre de la procédure, de même que le respect des standards de qualité génériques pour les programmes d'études conformément à la LEHE (cf. art. 7 et art. 23 Ordonnance d'accréditation LEHE).

Dans ce contexte, l'ordonnance du Conseil des hautes écoles sur la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles suisses (ordonnance sur la coordination de l'enseignement) est également pertinente et valable.

Les bases légales pour l'accréditation de filières d'études selon la LEHE et la LPSan sont donc :

- la LPSan ;
- l'ordonnance du DFI concernant l'accréditation des filières d'études relevant de la LPSan ;
- la LEHE ;
- l'ordonnance d'accréditation LEHE ;

- l’ordonnance sur la coordination de l’enseignement.

Les hautes écoles qui offrent les filières d’études concernées peuvent demander l’accréditation de leurs filières d’études selon la LEHE et la LPSan auprès d’une agence reconnue par le Conseil suisse d’accréditation (ci-après : le Conseil d’accréditation).

2 Procédure

2.1 Groupe d’expertes

Les expertes dans la procédure d’accréditation du BSc en Nutrition et diététique (BSc N&D) de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) sont (par ordre alphabétique) :

- Joëlle Anthamatten. Étudiante en 2ème année, BSc en Nutrition et diététique, Berner Fachhochschule Gesundheit, Berne. Experte étudiante.
- Alessia Charbonnet-Colatruglio. Diététicienne, Hôpital Fribourgeois (HFR) et membre du comité de l’Association Suisse des diététicien-ne-s ASDD. Experte.
- Caroline De Cock. Maître assistante en diététique et coordinatrice des travaux de fin d’études et chargée de projets, département des sciences de la santé, Haute école de la Province de Liège (HEPL) et Diététicienne. Présidente du groupe d’expertes.
- Jacqueline Javor Qvortrup. Responsable du BSc en Nutrition et diététique et du BSc en Nutrition et santé, Fernfachhochschule Schweiz, SUPSI. Experte.

2.2 Calendrier

Admission à la procédure	08.01.2024
Séance d’ouverture	23.01.2025
Séance de planification	16.09.2025
Remise du rapport d’auto-évaluation	22.10.2025
Visite sur place	15-16.01.2026
Première version du rapport des expertes et proposition d’accréditation de l’AAQ	10.03.2026
Prise de position de la haute école	30.03.2026
Version définitive du rapport des expertes et de la proposition de l’AAQ	02.04.2026
Décision d’accréditation par le Conseil d’accréditation	19.06.2026

2.3 Rapport d’auto-évaluation

Le rapport d’auto-évaluation de la filière en Nutrition et diététique de la HES-SO, d’environ 50 pages, s’articule autour de sept chapitres. Il s’ouvre sur une présentation succincte de la haute école et de la filière, suivie d’une description du processus d’auto-évaluation, d’une synthèse des

résultats des procédures d'accréditation précédentes, ainsi qu'une description du dispositif d'assurance qualité en place.

Le cœur du rapport est constitué par l'analyse des standards de qualité. Pour chacun d'eux, le document propose une description, une analyse et des conclusions. À l'issue de la présentation de chaque domaine d'analyse, la filière propose une synthèse des forces et des faiblesses, à partir de laquelle elle formule des propositions d'amélioration et de développement.

Le rapport se clôt par un plan d'action qui s'appuie sur les synthèses formulées pour chaque domaine. Le plan vise à répondre de manière ciblée aux faiblesses identifiées et à proposer des pistes d'amélioration pour renforcer la qualité de la formation dans une perspective d'amélioration continue. Des tableaux, des données chiffrées et des annexes complètent le rapport et viennent étayer les analyses proposées.

Rédigé avec rigueur et lucidité, ce rapport constitue une base solide pour l'évaluation externe par le groupe d'expertes.

2.4 Visite sur place

La visite sur place a eu lieu les 15 et 16 janvier 2026 dans les locaux de la Haute école de santé de Genève. Elle s'est déroulée sous forme d'entretiens avec les principales parties prenantes de la filière en Nutrition et diététique : la direction (incluant des représentant-e-s de la haute école, du domaine Santé de la HES-SO ainsi que de la HES-SO Genève), la responsable de la filière et autres collaborateur-trice-s avec des fonctions de pilotage, les professeures et maîtres d'enseignement, des professionnel-le-s du domaine, des étudiant-e-s et alumni-ae, le personnel administratif et technique, ainsi que les personnes en charge de l'assurance qualité. La visite s'est clôturée par une séance de restitution orale, au cours de laquelle la présidente du groupe d'expertes a présenté les premières conclusions de l'évaluation externe.

2.5 Rapport des expertes

Le rapport des expertes contient une analyse profonde et complète du niveau d'atteinte des standards de qualité. Le rapport ainsi que la proposition de l'AAQ ont pu être soumis pour prise de position aux responsables de la filière en Nutrition et diététique de la HES-SO le 10 mars 2026.

2.6 Prise de position de la filière en Nutrition et diététique de la HES-SO

La filière en Nutrition et diététique de la HES-SO a remis sa prise de position à l'AAQ le 30 mars 2026, dans les délais impartis. Dans sa prise de position, la filière tient à remercier le groupe d'expertes pour sa contribution, ainsi que l'AAQ pour la conduite de la procédure. Elle estime que les recommandations formulées par les expertes constituent des pistes d'amélioration pertinentes. Après avoir pris connaissance de cette prise de position, les expertes considèrent qu'il n'est pas nécessaire de modifier le rapport ni les recommandations formulées.

3 Proposition d'accréditation de l'AAQ

Contexte

La filière d'études Bachelor of Science en Nutrition et diététique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) comprend 180 ECTS et correspond à une formation à plein temps de trois ans. Dispensée au niveau tertiaire depuis 2002 par la Haute école de santé de Genève (HEdS-Genève), elle forme actuellement environ 120 étudiant-e-s.

La Haute école de santé de Genève (HEdS-Genève) est l'une des six hautes écoles membres de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale de Genève, elle-même composante de la HES-SO. La filière en Nutrition et diététique fait partie du domaine santé de la HES-SO, qui regroupe six filières d'études : ergothérapie, nutrition et diététique, ostéopathie, physiothérapie, sage-femme et soins infirmiers. Toutes ces filières doivent être accréditées selon la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) et la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). Chacune de ces six filières déploie un plan d'études cadre, dont la conception et le développement ont suivi les mêmes modalités. Ces plans d'études cadre constituent le fil conducteur de la mise en œuvre des programmes de formation de chaque filière. La dernière version du plan d'études cadre de la filière en Nutrition et diététique date de 2022.

La filière d'études en Nutrition et diététique de la HES-SO a déposé sa demande d'accréditation le 8 janvier 2024 et a ensuite été admise à la procédure d'accréditation.

Considérations

Dans son évaluation, le groupe d'expertes porte un jugement positif sur la filière d'études BSc en Nutrition et diététique de la HES-SO : les expertes constatent dans leur analyse de la conformité de la filière avec les standards de qualité que les 16 standards sont soit entièrement (9 standards), soit largement (7 standards) atteints.

Les expertes soulignent en particulier l'adéquation de la filière et de ses objectifs de formation avec les exigences légales – notamment en ce qui concerne les compétences professionnelles définies dans la LPSan et l'OCPSan –, ainsi qu'avec les exigences institutionnelles, c'est-à-dire celles de la HES-SO, de la HEdS-Genève et du domaine santé. Elles reconnaissent également la capacité de la filière à intégrer les avancées scientifiques, à suivre de près les évolutions du champ professionnel et à observer activement les pistes d'innovation possibles pour son programme d'études. Parmi les atouts mis en évidence, les expertes mentionnent ainsi, dans leur analyse, le fait que la formation soit axée sur la pratique fondée sur les preuves (*evidence-based practice*), que l'interprofessionnalité soit largement intégrée et que les périodes de stage soient organisés de manière exemplaire. Elles soulignent de manière générale la satisfaction des étudiant-e-s quant à la qualité de la formation, à laquelle le corps enseignant, aux profils variés, apporte une contribution importante.

Les expertes identifient toutefois certains défis et possibilités d'amélioration pour la filière, notamment en ce qui concerne l'architecture du programme de formation, basée sur de nombreux axes, ainsi que la communication de la filière sur ses projets de développement et de recherche, et sur les résultats des évaluations des enseignements par les étudiant-e-s et les mesures prises à la suite de ces évaluations. En outre, elles recommandent à la filière de soutenir les périodes de formation pratique par la réalisation systématique des évaluations intermédiaires et de la documentation correspondante dans le portfolio des étudiant-e-s. Enfin, les expertes encouragent la filière à continuer de rechercher des possibilités d'augmenter ou de développer son offre de formation, tout en veillant à ce que les infrastructures et les ressources suivent le rythme de ces évolutions.

L'AAQ note que le groupe d'expertes a examiné tous les standards. Les évaluations du groupe d'expertes et les conclusions qu'il en tire sont cohérentes et découlent des standards. L'AAQ constate également que les recommandations proposées par le groupe d'expert-e-s sont appropriées pour identifier des pistes de développement pour la filière d'études.

Proposition d'accréditation

Se basant sur le rapport d'autoévaluation de la filière d'études Bachelor of Science en Nutrition et diététique de la HES-SO du 23 octobre 2025, sur le rapport des expertes du 2 mars 2026, sur la prise de position de la filière d'études Bachelor of Science en Nutrition et diététique de la HES-SO du 30 mars 2026 et sur les considérations ci-dessus, l'AAQ propose d'accréditer la filière d'études Bachelor of Science en Nutrition et diététique de la HES-SO sans conditions.



Section B

Rapport des expert-e-s

2 mars 2026



Table des matières

1	Bachelor en Nutrition et diététique de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale	1
2	Analyse de la réalisation des standards de qualité	1
	Domaine 1 : Objectifs de formation	1
	Domaine 2 : Conception	7
	Domaine 3 : Mise en œuvre	23
	Domaine 4 : Assurance de la qualité	26
3	Jugement global et profil des forces et faiblesses de la filière d'études	31
4	Recommandations pour le développement futur de la filière d'études	32
5	Proposition d'accréditation du groupe d'expertes.....	33

1 Bachelor en Nutrition et diététique de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale

La filière d'études Bachelor of Science en Nutrition et diététique de la HES-SO, dispensée exclusivement pour la Suisse romande à la Haute école de santé de Genève (HEdS-GE), est l'une des sept filières du domaine Santé. Héritière de la première chaire de diététique créée en 1934 à l'Hôpital cantonal de Genève, elle est la première école de Suisse reconnue par la Croix-Rouge suisse en 1985. La filière a intégré le système HES en 2002, marquant son passage au niveau tertiaire universitaire.

Le programme de 180 crédits ECTS, réparti sur trois ans à plein temps, alterne enseignements théoriques et formation pratique au sein d'institutions socio-sanitaires. En 2023, la filière comptabilisait 123 étudiant-e-s inscrit-e-s. L'enseignement est structuré autour de trois pôles d'expertise : Nutrition Humaine et Santé Publique, Nutrition Clinique et Sciences des Aliments. Le programme de formation est organisé selon des principes scientifiques, s'appuyant sur l'*evidence-based practice* et le Processus de Soins en Nutrition.

La filière forme les étudiant-e-s à la nutrition et diététique, une profession centrée sur la promotion de la santé, la prévention et la prise en charge nutritionnelle de personnes de tout âge et dans des contextes variés. Le BSc en Nutrition et diététique de la HES-SO comprend les fondements théoriques, scientifiques, techniques, méthodologiques et éthiques nécessaires à l'exercice de la profession, ainsi qu'une formation pratique en milieu professionnel.

Régie par la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan), cette filière dite « régulée » sélectionne ses candidats sur concours. Le plan d'études (PEC22) intègre les enjeux actuels de durabilité et de santé numérique. Il repose sur une alternance intégrative forte (41 ECTS de pratique) et développe les compétences de collaboration interprofessionnelle indispensables au système de santé actuel.

L'obtention du diplôme permet d'exercer en Suisse dans divers secteurs (hospitalier, ambulatoire, santé publique, restauration collective) et ouvre la voie à une reconnaissance internationale des compétences. Il donne également accès à des formations de niveau Master dans le domaine de la santé publique ou de la nutrition clinique.

2 Analyse de la réalisation des standards de qualité

Domaine 1 : Objectifs de formation

Standard 1.1 LEHE

Le programme d'études a des objectifs clairs, explicitant ses spécificités, et conformes aux exigences nationales et internationales.

Analyse

Sur la base de l'auto-évaluation, des documents fournis et des échanges pendant la visite sur place, les expertes constatent que la filière de Nutrition et diététique de la HES-SO dispose d'objectifs de formation clairs, qui mettent en évidence les spécificités du programme et sont en adéquation avec les exigences nationales et internationales.

Les objectifs du programme sont définis dans le Plan d'études cadre (PEC), entré en vigueur en 2022, et se déclinent selon une approche par compétences. Le profil de sortie est structuré autour des rôles CanMEDS, adaptés aux spécificités de la profession de diététicien-ne. Le programme

apparaît donc aligné aux bases légales fédérales, notamment la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) et l'ordonnance correspondante (OCPSan). Les objectifs de formation sont également conformes aux descripteurs du cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS).

Lors des échanges de la visite sur place, les expertes ont appris que la définition du PEC2022 a permis de rééquilibrer les contenus de formation, en renforçant les dimensions cliniques tout en intégrant la promotion de la santé et les enjeux liés au système alimentaire. Cette révision reflète une évolution vers des compétences plus professionnalisantes et une meilleure préparation à la gestion de situations complexes. Elle a également permis un alignement plus cohérent avec les exigences actuelles de la profession, renforçant ainsi la pertinence du programme.

La filière s'aligne sur les standards internationaux de la profession, notamment ceux définis par la Fédération Européenne des Associations de Diététiciens (EFAD), en ce qui concerne la définition du métier, la structuration des domaines d'expertise (pôles) et l'organisation des contenus de formation. Le programme couvre ainsi les trois champs professionnels reconnus à l'échelle européenne : la nutrition clinique, la santé publique et la restauration collective. Alors que l'EFAD recommande une formation à 210 ECTS, le Bachelor délivré par la HES-SO comporte 180 ECTS avec 41 ECTS consacrés à la formation pratique. Le cursus est conforme aux exigences de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, notamment en termes de crédits ECTS, de cycles d'études et de descripteurs de Dublin, favorisant ainsi la mobilité internationale et la reconnaissance des titres.

Lors de la visite, les expertes ont appris que, dans le cadre de la révision du PEC, et avant que le référentiel CanMEDS ne devienne l'élément structurant imposé par la LPSan, la filière Nutrition et diététique avait fait le choix de définir sept axes d'enseignement. Ces axes, conçus comme une « carte d'identité » pédagogique, visaient à rendre visibles les priorités de formation, à organiser les contenus et à renforcer la cohérence du programme. Ils étaient articulés aux trois pôles d'expertise de la filière (NHPPS, NCAT, SAPA), croisant ainsi les dimensions théoriques et pratiques.

Les expertes relèvent toutefois que, dans l'architecture actuelle du programme, l'ajout de ces axes thématiques introduit une couche de complexité supplémentaire. Le programme repose déjà sur une double structuration : d'une part, les pôles disciplinaires, qui alignent les domaines scientifiques, les ressources humaines et les activités de recherche ; d'autre part, le référentiel CanMEDS, dans lequel les compétences spécifiques à la profession sont attribuées aux 7 rôles.

Dans ce contexte, le maintien d'un troisième système de classification apparaît redondant et peut nuire à la lisibilité du plan d'études et à la clarté du pilotage pédagogique. Dans cette perspective, les expertes estiment qu'une simplification de la structure du PEC, en réduisant ou en repensant le rôle des axes, permettrait de renforcer la lisibilité, l'efficacité du pilotage pédagogique et la cohérence globale du programme.

Par ailleurs, les expertes constatent que la communication vers le grand public reste perfectible en ce qui concerne la mise en valeur des spécificités de la formation et sa distinction par rapport à d'autres parcours similaires. La filière se démontre consciente de ces enjeux et mène déjà des actions de visibilité, notamment par des interventions dans les médias. Les étudiants sont également sensibilisés à la problématique et incités à communiquer via leurs propres canaux pour valoriser leur future profession. Toutefois, une structuration plus formalisée de ces

démarches dans le cadre d'un plan de communication dédié permettrait d'en renforcer la cohérence et l'impact.

Dans cette perspective, un positionnement plus affirmé du titre au niveau national contribuerait à accroître sa lisibilité et sa reconnaissance. Une telle évolution dépend toutefois en grande partie de la collaboration avec d'autres acteurs du champ de la santé et de la formation à l'échelle nationale, éléments qui ne relèvent pas exclusivement de la responsabilité des filières.

Conclusion

Le groupe d'expertes juge le standard 1.1 LEHE comme largement atteint.

Recommandation n° 1 : Les expertes recommandent à la filière de repenser le rôle des axes dans le plan d'études afin de renforcer la lisibilité et la cohérence du programme.

Standard 1.2 LEHE

Le programme d'études vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de la haute école ou de l'autre institution du domaine des hautes écoles.

Analyse

Sur la base du rapport d'autoévaluation et des entretiens menés lors de la visite sur place, les expertes estiment que les objectifs de formation de la filière s'alignent de manière cohérente avec les orientations stratégiques des institutions de référence. Le programme reflète ainsi les objectifs fixés au niveau institutionnel par la HES-SO et la HEdS Genève, ainsi que ceux définis plus spécifiquement pour le domaine Santé, notamment en matière de professionnalisation, d'interprofessionnalité, de durabilité, de transformation digitale, et de flexibilisation des parcours.

Professionnalisation et employabilité

Conformément à la mission fédérale confiée aux HES, qui privilégie un enseignement axé sur la pratique et l'employabilité, le programme intègre la dimension professionnalisante au cœur de ses objectifs. L'alternance intégrative, pilier de la stratégie du Domaine Santé de la HES-SO, est opérationnalisée par un dispositif de formation pratique représentant une part importante du cursus, avec 30 semaines de périodes de formation pratique (41 ECTS) réparties tout au long du programme. Sur la base des échanges avec les étudiant-e-s et les employeurs, il a été confirmé que cette approche permet aux étudiant-e-s de développer de manière structurée et progressive les connaissances théoriques, les aptitudes et les capacités professionnelles attendues.

L'intégration de modules dédiés à l'employabilité et à la gestion de carrière témoigne de la volonté de garantir une insertion professionnelle rapide, en phase avec l'objectif stratégique E1 de la HES-SO. Un système de suivi des trajectoires professionnelles a récemment été mis en place, ce que les expertes saluent positivement. Elles encouragent la filière à exploiter les résultats de manière systématique, afin d'enrichir le pilotage du programme et d'alimenter la réflexion sur l'adéquation formation-emploi (à ce sujet voir également l'évaluation du standard 3 LPSan du présent rapport) et l'offre de formation continue.

Interprofessionnalité

Les expertes confirment que le développement de compétences interprofessionnelles, en réponse à l'objectif stratégique de décroisement des professions de santé, est bien présent.

Il repose sur un dispositif obligatoire de 6 ECTS répartis sur les trois années de formation, complété par des modules optionnels inter-domaines.

Le tronc commun interprofessionnel est dispensé par le Centre Interprofessionnel de Simulation (CIS), qui constitue un lieu de convergence pour les étudiant-e-s des cinq filières HES du domaine Santé, ainsi que pour ceux des facultés de médecine et de pharmacie de l'Université de Genève. En complément, des modules optionnels comme « Santé digitale et Qualité de Vie » ou « Créagir », ce dernier consacré à la gestion de projets interdisciplinaires réunissant des étudiant-e-s issu-e-s des différentes hautes écoles de la HES-SO Genève, favorisent le décroisement. Dans le cadre de ceux-ci les étudiant-e-s travaillent sur des problématiques communes avec d'autres futurs professionnels.

Cette approche plus théorique est ensuite opérationnalisée lors des périodes de formation pratique, où la collaboration interprofessionnelle devient un critère d'évaluation central. L'étudiant-e doit démontrer sa capacité à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires, non seulement en participant aux colloques et réunions, mais en y apportant activement son expertise nutritionnelle tout en respectant celle des autres acteurs (médecins, infirmiers, etc.). Une évaluation plus détaillée de la dimension interprofessionnelle de la formation est développée au standard 2.2, point h, du présent rapport.

Durabilité

Sur la base du rapport d'auto-évaluation et des échanges menés lors de la visite sur place, les expertes confirment que la durabilité est intégrée de manière transversale dans plusieurs modules du programme. La révision du PEC a permis de renforcer et de rendre plus visible cette dimension, déjà présente de manière plus implicite dans le programme depuis plusieurs années.

Le programme intègre la durabilité dans ses dimensions environnementale, sociale et économique, dès la première année, à travers des modules spécifiques et des projets pratiques. Il s'aligne sur les référentiels internationaux (FAO, stratégie 2030) et sur les compétences professionnelles attendues (C2, E2). Cette approche est structurée autour du pôle d'expertise SAPA et renforcée par des modules à option interdisciplinaires, permettant aux étudiant-e-s de développer une compréhension systémique des enjeux et une posture professionnelle responsable.

Transformation numérique

À partir des documents consultés et des discussions lors de la visite sur place, les expertes constatent une intégration structurée de la digitalisation dans la formation, tant au niveau des contenus enseignés qu'à celui des approches pédagogiques. Cette orientation se traduit notamment par des modules spécifiques, tels que « Santé digitale et qualité de vie », qui abordent, entre autres, les applications mobiles de santé, la protection des données personnelles et l'impact des réseaux sociaux sur la relation de soin. Des contenus transversaux renforcent ces acquis, notamment dans les modules « Recherche de l'information et éducation » et « Gestion de projet », où les étudiant-e-s mobilisent des outils numériques pour la communication scientifique et la collaboration.

Les enseignant-e-s intègrent progressivement des usages numériques dans leurs pratiques pédagogiques, à travers des études de cas et des activités d'apprentissage en ligne. Le recours à des outils comme Cyberlearn ainsi que Moodle permet l'organisation de contenus, l'intégration de quiz, d'analyses vidéo, ainsi que la mise en œuvre d'évaluations formatives ou sommatives.

L'outil Perusall, qui permet une lecture collaborative commentée, est également utilisé pour favoriser l'engagement actif des étudiant-e-s avec les textes.

Lors de la visite sur place, les expertes ont appris qu'une application numérique destinée à la documentation des expériences de stage (e-portfolio Uscope) est en cours de développement. Elles encouragent la filière à l'adoption de cet outil qui pourrait constituer un moyen pertinent pour renforcer la réflexivité et assurer une traçabilité optimale des stages. Pour plus de détails à ce sujet, se référer à l'analyse du standard 2.4.

En ce qui concerne le développement des compétences numériques du corps enseignant, la filière s'appuie sur l'offre du centre DEVPRO, géré au niveau HES-SO. Le centre propose des formations continues facultatives ou certifiantes. Ces formations visent à soutenir les enseignant-e-s dans la mise en œuvre d'une pédagogie incluant les outils numériques et adaptée aux besoins différenciés des étudiant-e-s. Cette démarche est également portée au niveau institutionnel par l'adoption, en 2022, d'un référentiel de compétences digitales pour le personnel académique, complété par la plateforme PIX, qui permet l'auto-évaluation et la certification de ces compétences. Enfin, la HES-SO soutient l'innovation pédagogique par le biais de financements dédiés et d'appels à projets spécifiques.

Cette dynamique s'inscrit en cohérence avec la Stratégie académique Santé 2025–2028, qui identifie la transition numérique et l'intelligence artificielle (IA) comme des défis prioritaires. L'institution anticipe ces évolutions, notamment par la mise en place d'une « Task force AI Education » destinée à encadrer l'usage de l'intelligence artificielle dans l'enseignement.

Flexibilisation et adaptation des parcours

Lors de la visite, les expertes ont relevé que la filière propose déjà certains aménagements individualisés dans le cadre réglementaire, mais ceux-ci ne sont pour l'instant appliqués que de manière « exceptionnelle » (par exemple en cas d'échec à un examen ou de situation personnelle particulière). Une personne de référence (la conseillère aux études) est identifiée et disponible pour accompagner les étudiants le cas échéant. Cette pratique actuelle est appelée à évoluer vers une approche plus structurelle, en cohérence avec la Stratégie globale de la HES-SO. En effet, l'institution identifie la flexibilisation et l'individualisation des cursus comme des leviers majeurs pour répondre aux nouveaux profils d'apprenants et aux besoins de l'apprentissage tout au long de la vie (Lifelong Learning).

Dans cette dynamique, un projet de formation à temps partiel est actuellement en phase de conception, avec une mise en œuvre envisagée à l'horizon 2028. Ce développement répond directement aux objectifs du Domaine Santé visant à adapter les modèles de formation pour attirer de nouveaux publics et faciliter la conciliation entre études et autres engagements.

Par ailleurs, une étude de faisabilité pour un Bachelor en « Nutrition et santé publique » est en cours. Ce programme vise un public ciblé, intéressé par une approche moins clinique, et devrait partager un tronc commun de 90 crédits ECTS avec le Bachelor en Nutrition et diététique existant, avant de diverger selon les spécialisations. Les expertes saluent l'intention de garantir la complémentarité entre les deux offres afin d'éviter les redondances et de répartir les profils selon leurs orientations. Elles encouragent également la filière à engager sans délai des démarches de flexibilisation des enseignements, déjà dans le cadre organisationnel actuel.

Lors des entretiens menés durant la visite sur place, les expertes ont constaté des divergences dans les discours concernant l'état d'avancement et la mise en œuvre de projets liés à l'élargissement de l'offre, notamment le développement d'un cursus à temps partiel et la création d'un nouveau Bachelor. Les informations transmises par les différents niveaux – institutionnel,

domaine, filière – semblaient parfois contradictoires ou incomplètes. Cela traduit un besoin de clarification dans la planification stratégique et la répartition des responsabilités, afin de garantir une vision partagée, une meilleure coordination et une communication plus lisible pour les parties prenantes concernées.

Conclusion

En conclusion, les expertes reconnaissent une forte cohérence entre les objectifs de formation du Bachelor en Nutrition et diététique et la mission stratégique de la HES-SO. Le programme intègre de manière structurée les dimensions de professionnalisation, d'interprofessionnalité, de durabilité, de digitalisation et de flexibilisation du parcours. Il répond ainsi aux exigences institutionnelles et légales tout en anticipant les besoins du marché du travail. La filière est encouragée à poursuivre ses efforts, notamment en matière de flexibilisation et diversification des parcours, ainsi que de clarification des démarches stratégiques.

Le groupe d'expertes juge le standard 1.2 LEHE comme largement atteint.

Recommandation n° 2 : Les expertes recommandent à la filière de consolider les démarches engagées en faveur de parcours plus flexibles, afin de mieux répondre à la diversité des profils et aux principes du Lifelong Learning.

Recommandation n° 3 : Les expertes recommandent à la filière de clarifier la planification et la communication autour des projets stratégiques à tous les niveaux (institutionnel, domaine, filière), afin d'assurer une vision partagée de leur avancement et de renforcer la coordination globale.

Standard 1 LPSan nutrition et diététique

La filière d'études vise à transmettre aux futurs diplômés les compétences requises par la LPSan et par l'OCPSan.

Analyse

Sur la base du rapport d'autoévaluation et des échanges lors de la visite sur place, les expertes confirment que la révision du Plan d'études cadre de 2022 a été spécifiquement pilotée pour aligner le profil de compétences des diplômé-e-s sur la Loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan) et l'Ordonnance relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (OCPSan). L'ingénierie de formation repose ainsi sur une transposition systématique de ces exigences légales.

La filière a établi un document de croisement détaillé (« Croisement compétences LPSan-CSS ») qui articule les compétences générales (LPSan, art. 3), sociales/personnelles (LPSan, art. 4) et spécifiques (OCPSan, art. 6) avec les 7 rôles du référentiel CanMEDS. Cette matrice garantit que chaque exigence fédérale – de la responsabilité professionnelle à la pratique fondée sur des preuves – est couverte par un ou plusieurs objectifs d'apprentissage explicites.

Les expertes observent que les descriptifs de modules témoignent de cette intégration. Chaque fiche de module débute par les références légales et liste les compétences principales visées en lien direct avec les articles de la LPSan et de l'OCPSan. Lors des échanges sur place, étudiant-e-s et enseignant-e-s ont souligné que les compétences ne sont pas considérées comme des éléments formels ou techniques, mais comme des outils pédagogiques concrets. Elles sont régulièrement intégrées dans les enseignements théoriques et mobilisées durant les stages, où elles servent de repères pratiques pour l'apprentissage. Les étudiants expriment le fait que les

stages les aident à comprendre encore plus concrètement la pertinence de celles-ci dans leur futur métier.

Le dispositif de formation pratique contribue aussi à la conformité au présent standard. L'évaluation des étudiant-e-s en stage s'appuie sur un tableau synoptique des rôles et compétences et est formalisée par un Contrat pédagogique tripartite. Ce contrat exige de sélectionner des compétences spécifiques et de les évaluer via des indicateurs SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable/Acceptable, Réaliste/Relevant, et Temporellement défini). Cela assure que les compétences requises par l'OCPSan sont non seulement enseignées mais validées en situations réelles. Les quatre stages sont conçus de manière à permettre la mise en pratique de l'ensemble des compétences requises.

En conformité avec la LPSan qui exige des compétences en collaboration et communication, la filière intègre des modules obligatoires d'interprofessionnalité en santé partagés avec d'autres professions de santé. De plus, les modules de recherche garantissent l'acquisition des compétences en *evidence-based practice* exigées par la loi.

Conclusion

Les expertes considèrent que la filière a réussi la traduction des exigences légales fédérales en un curriculum opérationnel et cohérent. L'alignement est visible à tous les niveaux : stratégique (Plan d'études cadre), pédagogique (modules) et pratique (stages).

Le groupe d'expertes juge le standard 1 LPSan comme entièrement atteint.

Domaine 2 : Conception

Standard 2.1 LEHE

Le contenu du programme d'études et les méthodes utilisées permettent aux étudiants d'atteindre les objectifs d'apprentissage.

Analyse

Sur la base du rapport d'autoévaluation et des échanges lors de la visite sur place, les expertes confirment que le programme d'études Bachelor en Nutrition et diététique présente une structure cohérente et progressive, alignée sur le profil de compétences professionnelles. L'articulation entre les contenus théoriques, les méthodes pédagogiques et la formation pratique est robuste et permet aux étudiants d'atteindre les objectifs d'apprentissage visés.

La progression de la formation part de l'acquisition des fondamentaux biomédicaux et nutritionnels en première année, vers la gestion de pathologies et situations complexes en

deuxième et troisième années. L'intégration transversale de thématiques actuelles telles que la durabilité et la digitalisation assure la pertinence du contenu face aux enjeux sociétaux.

Les méthodes pédagogiques sont variées et adaptées aux objectifs de compétences. Outre les cours magistraux, le programme valorise l'apprentissage actif :

- La simulation : Utilisée dans les modules d'interprofessionnalité (6 crédits communs) au Centre Interprofessionnel de Simulation, elle permet d'exercer le raisonnement clinique et la collaboration dans un environnement sécurisé (jeux de rôles, patient-e-s simulé-e-s).
- L'apprentissage par projet : Des modules comme « Santé publique » impliquent la réalisation de projets concrets, favorisant l'autonomie et la gestion de projet.
- L'approche réflexive et EBP : L'enseignement de la pratique fondée sur les preuves (*evidence-based practice*) est structuré sur les trois années (modules MR1, MR2, MR3), culminant avec le Travail de Bachelor.

Le principe de l'alternance intégrative est central dans la conception du programme. Les 30 semaines de formation pratique sont séquencées pour permettre une montée en compétence progressive. Les expertes reconnaissent que l'utilisation du Contrat pédagogique tripartite constitue une force de l'approche de la filière car celui-ci permet de décliner les compétences génériques du référentiel CanMEDS en objectifs SMART adaptés au terrain de stage. Ce lien formalisé entre la haute école, l'étudiant-e et le praticien formateur ou la praticienne formatrice assure que les expériences pratiques contribuent directement à l'atteinte des objectifs académiques, ce que confirment les étudiant-e-s et les représentant-e-s du monde du travail lors des entretiens de la visite sur place.

Les modalités d'évaluation sont alignées de manière cohérente avec les méthodes d'enseignement. La filière utilise une matrice de croisement des évaluations qui démontre une variété de formats : examens écrits pour les connaissances théoriques, ECOS (Examens Cliniques à Objectifs Structurés) pour les compétences cliniques et relationnelles, et portfolios ou rapports de projets pour les compétences réflexives et méthodologiques. Cette diversité garantit que l'ensemble des facettes du profil de compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) soit validé.

Les échanges avec les étudiant-e-s et les responsables de la filière ont mis en évidence une charge de cours ponctuellement très élevée pour les étudiant-e-s, particulièrement marquée durant certains semestres. Un déséquilibre a également été identifié entre le volume horaire alloué à certains enseignements et leur réelle contribution à l'acquisition des compétences : des contenus jugés pertinents sont parfois sous-représentés. Ces constats sont corroborés par les enquêtes menées auprès des diplômé-e-s, qui font état d'une formation dense, d'un nombre important de travaux de groupe, et d'une répartition horaire parfois en inadéquation avec la complexité des sujets abordés.

L'équipe pédagogique est consciente de ces enjeux et se rencontre régulièrement dans le cadre de « colloques » afin d'échanger sur les contenus. Ses membres sont également encouragés à participer régulièrement à des congrès professionnels. Les responsables de pôles sont en outre chargé-e-s de la veille scientifique relative à leur domaine. Ces éléments contribuent à une adaptation régulière du contenu des cours inclus dans le programme.

Une veille active est également menée, en s'appuyant sur les retours des étudiant-e-s – qu'ils proviennent des Évaluations des Enseignements par les Étudiant-e-s (EEE) ou d'échanges informels – pour ajuster de manière continue les contenus et la planification pédagogique (voir

également l'évaluation du standard 2.2 LEHE). Le groupe d'expertes encourage la filière à poursuivre dans cette voie, en consolidant l'usage systématique de ces retours comme outil de pilotage.

Conclusion

Le programme de Bachelor en Nutrition et diététique présente une structure solide, progressive et bien articulée entre théorie, pratique et pédagogie active. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont cohérentes et adaptées au développement des compétences visées. Le groupe d'expertes relève toutefois une charge de travail ponctuellement élevée et un déséquilibre perçu entre le volume horaire et la pertinence de certains cours.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.1 LEHE comme entièrement atteint.

Recommandation n° 4 : Les expertes recommandent à la filière de rester vigilant quant à la charge de travail et à la répartition horaire des enseignements, en veillant à ce que celle-ci soit cohérente avec l'importance du sujet pour l'acquisition des compétences, et de poursuivre les ajustements nécessaires pour garantir un équilibre pédagogique durable.

Standard 2.1 LPSan nutrition et diététique

La filière d'études transmet aux futurs diplômés les connaissances, les aptitudes et les capacités en nutrition et diététique nécessaires pour pouvoir conseiller, accompagner et traiter de manière appropriée des personnes de tous âges dans différents contextes (institution, cabinet privé, domicile), notamment dans le champ :

- a) de la prévention et de la promotion de la santé ;
- b) des soins aigus ;
- c) de la réadaptation ;
- d) des soins de longue durée et des soins aux malades chroniques ;
- e) des soins palliatifs.

Analyse

Les expertes notent que le programme s'articule autour du Plan d'Études Cadre 2022 (PEC22), construit en référence aux trois domaines d'intervention professionnelle définis par l'EFAD (2016), qui constituent également les pôles de compétences de la filière :

- Nutrition humaine, promotion de la santé et prévention (NHPPS),
- Nutrition clinique et aptitudes thérapeutiques (NCAT),
- Sciences des aliments et pratiques alimentaires (SAPA).

Ces pôles traversent les sept axes de formation du programme et sont déclinés en modules qui couvrent les cinq champs d'activité prévus par la LPSan : prévention/promotion de la santé, soins aigus, réadaptation, soins de longue durée et soins palliatifs. La logique curriculaire repose sur

une progression graduelle en termes de complexité des contenus et de développement des compétences, appuyée par l'alternance intégrative entre cours théoriques et formation pratique.

a) Prévention et promotion de la santé

Les expertes observent que la formation est solidement structurée autour du pôle NHPPS et suit une progression pédagogique cohérente. Dès la première année, les étudiant-e-s sont initié-e-s aux déterminants de la santé et aux fondements de la santé publique. En deuxième année, le module « Santé publique » introduit les bases de la gestion de projet et les approches d'intervention populationnelle, tandis que le module « Intervention Professionnelle : Changement Individuel et Collectif » leur fournit des outils pour accompagner les processus de changement de comportement, tant à l'échelle individuelle que collective.

La formation intègre également de manière explicite les enjeux de prévention structurelle et de plaidoyer en nutrition. Plusieurs dispositifs pédagogiques permettent une application concrète de ces compétences. Dans le cadre du module SP, le projet « Cook'Eat » initie les étudiant-e-s à la communication digitale à visée de santé publique, par la création et la diffusion sur les réseaux sociaux de contenus culinaires sains et durables. Le projet « ECN Actions » les immerge dans une gestion de projet réelle, impliquant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions de promotion de la santé ciblant des publics spécifiques ou vulnérables (par exemple, personnes migrantes ou en situation de précarité).

Enfin, en troisième année, le module « Positionnement et plaidoyer en nutrition » renforce les compétences en leadership politique et scientifique. Les étudiant-e-s y apprennent à défendre les enjeux nutritionnels dans le système de santé, à formuler des prises de position officielles et à interagir de manière argumentée avec les médias et les parties prenantes.

Un autre élément structurant de cette approche professionnalisante est l'Espace Conseil Nutrition (ECN), actif depuis 1999. Ce dispositif central permet aux étudiant-e-s de réaliser de véritables consultations nutritionnelles avec des patient-e-s, dans un cadre ambulatoire réel mais supervisé. Elles et ils y développent des compétences clés en anamnèse, en mesures corporelles et en conseil nutritionnel personnalisé, dans des conditions proches de la pratique de terrain.

Les expert-e-s soulignent que ces dispositifs traduisent l'engagement de la filière en faveur d'une formation professionnalisante, ancrée dans la réalité et tournée vers les enjeux actuels du système alimentaire et de santé publique.

b) Soins aigus

Le pôle NCAT regroupe les modules cliniques « Diététique préventive et thérapies nutritionnelles » (DPTN) qui abordent la physiopathologie et la prise en charge nutritionnelle selon une complexité croissante : d'abord les pathologies chroniques et digestives, puis des contextes de soins aigus et complexes tels que les soins intensifs, la chirurgie viscérale, l'oncologie ou la pédiatrie.

Les enseignements intègrent les compétences techniques de manière précoce : les bases de la nutrition artificielle (entérale et orale) sont introduites dès la première année, avant d'être approfondies pour les situations complexes (p.ex. nutrition parentérale, soins intensifs) en deuxième et troisième année.

Les expertes jugent pertinente l'introduction précoce au milieu hospitalier avec un stage (FP1) dès la fin de la première année. Celui-ci permet une immersion rapide dans la réalité clinique,

favorisant une intégration progressive des rôles professionnels avant d'aborder des prises en charge plus complexes lors des stages suivants.

c) Réadaptation

Les expertes confirment que la réadaptation est intégrée dans les enseignements (notamment dans le module DPTN2, qui aborde la réadaptation cardiaque) et dans les objectifs de stage. Les étudiant-e-s doivent adapter leurs interventions nutritionnelles aux patients en convalescence, dans une logique de continuité des soins. La compétence B2 du référentiel – centrée sur la relation de soins individualisée – est mobilisée dans ce contexte.

d) Soins de longue durée et maladies chroniques

Ce champ est abordé à travers plusieurs modules, incluant notamment « Gériatrie Gérontologie », et à travers des cas de maladies non transmissibles (diabète, IRC, obésité, etc.). Les expertes notent l'intérêt d'approches pédagogiques immersives (par exemple dans le module « Vivre comme un diabétique ») et l'usage de l'entretien motivationnel, qui soutient le développement de compétences relationnelles et éducatives adaptées aux patient-e-s chroniques.

e) Soins palliatifs

Les soins palliatifs sont intégrés ponctuellement mais de manière explicite, en particulier dans le module « Situation clinique complexe » et en gériatrie. La nutrition en fin de vie est abordée dès la deuxième année à travers un enseignement théorique dispensé par un médecin spécialisé, apportant des contenus centrés sur les particularités de la prise en charge nutritionnelle de ces patient-e-s, en lien avec les questions éthiques que ces situations soulèvent. Les expertes jugent que ces mises en situation favorisent une réflexion plus nuancée et approfondie, en mobilisant des niveaux de raisonnement élevés sur le plan taxonomique.

Conclusion

Les expertes considèrent que le programme couvre de manière structurée et équilibrée l'ensemble des champs d'intervention exigés par la LPSan. La construction curriculaire permet une progression cohérente des apprentissages, intégrant à la fois les dimensions scientifiques, pratiques et éthiques de la profession.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.1 LPSan comme entièrement atteint.

Standard 2.2 LEHE

Le contenu du programme d'études intègre les connaissances scientifiques et l'évolution des champs professionnels.

Analyse

Le programme d'études Bachelor en Nutrition et diététique montre, selon les expertes, une capacité affirmée à intégrer les avancées scientifiques, à suivre l'évolution du champ professionnel et à adapter ses contenus aux nouveaux besoins du secteur socio-sanitaire. Cette dynamique repose à la fois sur une ingénierie curriculaire solide, des mécanismes

institutionnalisés d'échange pédagogique, et une connexion constante avec la pratique et la recherche.

Coordination pédagogique et actualisation des contenus

L'organisation pédagogique favorise une mise à jour régulière des contenus grâce à une variété de dispositifs de concertation internes. Les responsables de chaque pôle sont chargé-e-s de veiller à l'actualisation des contenus des modules dont ils et elles ont la supervision, notamment en y intégrant les évolutions issues de la littérature scientifique et des recommandations professionnelles récentes. Cette intégration s'appuie également sur les chargé-e-s de cours, qui, en raison de leur double profil, à la fois actifs dans la pratique professionnelle et enseignants, contribuent de manière concrète à l'alignement des enseignements avec les réalités du terrain, en collaboration avec les responsables de pôle.

Des demi-journées pédagogiques, temps de travail collectifs et réunions de coordination entre responsables de pôles et enseignant-e-s permettent d'assurer la cohérence des enseignements, le partage d'expériences et l'intégration de nouvelles approches pédagogiques ou scientifiques.

Ces échanges, inscrits dans les cahiers des charges, sont complétés par des groupes de travail plus informels, auxquels participent parfois des étudiant-e-s. Les assemblées plénières de la HEdS Genève contribuent également à une circulation transversale de l'information au sein de l'institution. Ce cadre de travail favorise l'ajustement continu du programme, en réponse aux retours du terrain et aux évolutions du contexte.

Ancrage scientifique et lien formation-recherche-pratique

Le programme repose sur une logique d'intégration progressive des connaissances scientifiques, notamment à travers une séquence structurée de modules en méthodologie de la recherche et des enseignements transversaux sur la pratique fondée sur les preuves. Ces contenus visent à doter les étudiant-e-s des compétences nécessaires à l'analyse critique, à la formulation d'interventions nutritionnelles justifiées, et à la production de protocoles de recherche. Le Travail de Bachelor, point d'orgue de ce parcours, mobilise ces acquis méthodologiques dans une démarche rigoureuse. Par ailleurs, la stratégie de la filière s'inscrit dans un triple lien entre enseignement, recherche appliquée et pratique professionnelle, assurant une actualisation des contenus sur la base des résultats issus de projets menés au sein de la HES-SO.

Lors des échanges avec les étudiant-e-s, les expertes ont constaté que, bien que ces dernière-s se disent globalement satisfait-e-s de la préparation scientifique reçue et de l'accompagnement dans le cadre du travail de Bachelor, ils et elles ont une connaissance limitée des projets de recherche appliquée menés au sein de la filière. Les expertes encouragent ainsi l'équipe de la filière à renforcer la communication autour des activités de recherche en cours, et à impliquer plus systématiquement les étudiant-e-s dans les projets de recherche.

Évolution des contenus en lien avec les transformations du secteur

La révision du Plan d'études cadre illustre aussi la volonté d'alignement avec les transformations du champ professionnel. Elle a permis d'introduire ou de renforcer plusieurs dimensions essentielles :

- Les enjeux liés à la chronicité, au vieillissement et aux maladies non transmissibles, avec des contenus approfondis sur la gériatrie, les soins de longue durée et les approches éducatives adaptées ;
- Le développement de l'interprofessionnalité, en réponse à la complexification des soins, à travers des modules partagés avec d'autres filières de santé ;

- L'ouverture à des modèles de soins alternatifs, comme la médecine intégrative, reflétée dans un module spécifique.

Enfin, le programme intègre activement les enjeux sociétaux et technologiques émergents, en cohérence avec la stratégie de développement 2025–2028 de la HES-SO. À cet égard, voir également l'évaluation du standard 1.2 LEHE.

Conclusion

Les expertes saluent la capacité du programme à maintenir une articulation pertinente entre enseignement, recherche et pratique professionnelle, tout en actualisant régulièrement ses contenus en réponse aux évolutions scientifiques et sectorielles. Elles estiment néanmoins que la valorisation des activités de recherche appliquée pourrait être renforcée, notamment par une meilleure information et implication des étudiant-e-s.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.2 LEHE comme entièrement atteint.

Recommandation n° 5 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer la visibilité des projets de recherche appliquée menés par la filière et de favoriser l'implication plus systématique des étudiant-e-s dans ces activités.

Standard 2.2 LPSan nutrition et diététique

En s'appuyant sur les connaissances de la recherche et de la pratique clinique relatives à la discipline, la filière d'études en nutrition et diététique transmet de vastes connaissances, aptitudes et capacités, notamment dans les domaines suivants :

- a) anamnèse, diagnostic et évaluation des besoins ;
- b) choix, planification et réalisation des interventions en tenant compte de facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques et sociaux ;
- c) transmission, à des individus ou à des groupes de population, de connaissances sur l'influence des aliments et des habitudes alimentaires sur la santé ;
- d) fourniture, à des individus, à des groupes de population ou à des institutions, des conseils, des outils et des instructions nécessaires pour adopter une alimentation adaptée à leur situation ainsi qu'un comportement alimentaire approprié ;
- e) contrôle de l'efficacité des interventions nutritionnelles et diététiques au moyen de standards de qualité ;
- f) conduite d'entretiens et travail relationnel avec les patients ;
- g) transmission de connaissances et orientation pratique de pairs ou de personnes appartenant à d'autres groupes professionnels ;
- h) collaboration interprofessionnelle et défense de la perspective de la thérapie nutritionnelle ;
- i) déontologie et devoirs professionnels, ainsi que prescriptions réglementaires des institutions ;
- j) identification des besoins en matière de recherche en nutrition et diététique, participation à la résolution de questions de recherche, y compris mise en pratique des éventuelles nouvelles connaissances scientifiques.

Analyse

Selon les expertes, le programme d'études couvre de manière exhaustive les domaines de compétences requis par le standard 2.2. L'architecture curriculaire articule les apports théoriques basés sur l'*evidence-based practice*, la recherche et l'application clinique à travers une progression pédagogique cohérente.

a) Anamnèse, diagnostic et évaluation des besoins

Les expertes constatent que la filière s'appuie sur le modèle standardisé du Processus de Soins en Nutrition (PSN), qui constitue la structure de référence de l'enseignement clinique. Le module « Méthodologie de prise en charge nutritionnelle » initie les étudiants aux outils d'évaluation (anthropométrie, bio-impédancemétrie, anamnèse alimentaire) et au raisonnement clinique nécessaire à l'élaboration d'un diagnostic nutritionnel structuré (format PES : Problème, Étiologie, Symptômes). Les enseignant-e-s et étudiant-e-s interrogé-e-s pendant la visite sur place soulignent la place centrale de cet ancrage méthodologique dans la formation. Les expertes

relèvent par ailleurs que cette compétence fait l'objet d'une évaluation formalisée en stage, à travers le contrat pédagogique tripartite (Rôle A3).

b) Choix et planification des interventions (facteurs bio-psycho-sociaux)

Les expertes constatent que les modules « Diététique préventive et thérapies nutritionnelles » (DPTN 1, 2 et 3) couvrent la physiopathologie et la planification des interventions pour un vaste éventail de situations (soins aigus, maladies chroniques, pédiatrie, gériatrie). Elles identifient également d'autres modules qui contribuent de façon importante à une approche globale intégrant les dimensions méthodologique, psychologique et sociale : Le module MPCN, déjà décrit plus haut, pose dès le premier semestre les bases du raisonnement clinique, du PSN et de la planification des interventions, tandis que « Nutrition humaine et métabolismes » (NHM) développe les fondements physiologiques des différentes étapes de la vie. Le module « Interventions professionnelles : changement individuel et collectif » (IP-ChIC) explore en profondeur les dimensions comportementales et psychosociales qui influencent la mise en œuvre des interventions. La dimension populationnelle est ensuite abordée dans le module « Santé Publique » (SP), qui permet d'élargir la réflexion de l'intervention individuelle à des projets de promotion de la santé pour des groupes spécifiques. Enfin, le module « Situations Cliniques Complexes » (SCC), au 5e semestre, vient compléter cette progression par l'analyse et la gestion de situations particulièrement complexes ou fortement contextualisées du point de vue nutritionnel, mobilisant l'ensemble des savoirs acquis.

Selon les expertes cette construction modulaire et intégrée favorise une compréhension holistique du choix et de la planification des interventions, incluant explicitement les facteurs bio-psycho-sociaux et adaptée aux réalités du terrain clinique et communautaire.

c) & d) Transmission de connaissances et fourniture de conseils (individus, groupes, institutions)

Les expertes relèvent que l'acquisition des compétences en matière de conseil s'opère à travers une approche pédagogique multimodale, combinant des dispositifs d'apprentissage individuels, collectifs et populationnels :

- À l'échelle individuelle, les étudiant-e-s réalisent des consultations réelles, encadrées à l'Espace Conseil Nutrition (ECN), mobilisant des outils d'éducation thérapeutique et affinant leur posture clinique.
- Au niveau collectif et institutionnel, les modules « Sciences des aliments » et « Restauration Hors Domicile » préparent les étudiant-e-s à réaliser des interventions de type audit ou conseil auprès d'institutions, incluant l'élaboration de menus et le respect des normes de sécurité alimentaire.
- Sur le plan populationnel, le module « Santé Publique » les forme à la conception et à la mise en œuvre de projets de promotion de la santé, adaptés à des groupes cibles.

Les expertes soulignent que cette structuration progressive permet aux étudiant-e-s de transférer leurs acquis dans des contextes professionnels diversifiés.

e) Contrôle de l'efficacité des interventions

Les expertes relèvent que le monitoring et l'évaluation font partie du modèle PSN enseigné. Cette compétence est ancrée dès la première année via le module méthodologique (MPCN) qui introduit l'étape de monitoring du PSN. Elle est ensuite consolidée en 3ème année dans le module « Situations Cliniques Complexes » (SCC) par la définition d'indicateurs pour des cas instables, et dans le module « Insertion Professionnelle » qui aborde les outils d'assurance qualité requis

par le système de santé (LAMal). En formation pratique, les étudiant-e-s doivent démontrer leur capacité à définir des indicateurs de résultats mesurables et à réajuster le traitement (Compétence A6). Les modules cliniques impliquent l'utilisation de standards de qualité pour vérifier l'atteinte des objectifs thérapeutiques.

f) Conduite d'entretiens et travail relationnel

Sur la base du rapport d'autoévaluation, des documents annexes et des témoignages recueillis lors de la visite, les expertes constatent que la filière accorde une place importante à la relation thérapeutique et au développement des compétences communicationnelles. Ces dernières sont introduites dès la première année, puis approfondies au semestre 3 dans le cadre du module IP-ChIC (voir partie b), notamment à travers l'Entretien Motivationnel, l'approche bio-psycho-sensorielle et la gestion des émotions des soignant-e-s. Elles sont mises en pratique lors de simulations avec patient-e-s standardisé-e-s, puis évaluées en stage sous le rôle de « Communicateur » du référentiel.

g) Transmission aux pairs et collaboration interprofessionnelle

Les expertes confirment que la collaboration interprofessionnelle est formellement structurée à travers les modules transversaux « Interprofessionnalité en santé » (IP1, IP2, IP3), communs aux différentes filières de la santé. Ces modules visent à clarifier les rôles de chacun-e au sein de l'équipe de soins, à promouvoir une compréhension mutuelle des expertises et à introduire des outils de communication en équipe tels que TeamSTEPPS (Team Strategies and Tools to Enhance Performance and Patient Safety), reconnus pour renforcer la sécurité des patient-e-s et l'efficacité des équipes.

Les séances de simulation jouent un rôle central dans cet apprentissage. Elle offre aux étudiant-e-s des mises en situation réalistes dans lesquelles ils et elles doivent non seulement communiquer efficacement, mais aussi faire respecter des principes professionnels, défendre une position clinique, ou encore gérer des tensions dans un esprit de leadership partagé et de négociation constructive. Les étudiants soulignent le fait que ces activités les aident également à mieux aborder les notions de communication interprofessionnelles.

Ces compétences sont également développées en stage, où la compétence F1 du référentiel (Rôle d'Apprenant-e / Formateur-trice) implique l'évaluation de la capacité de l'étudiant-e à transmettre son expertise nutritionnelle de manière claire et adaptée aux autres professionnel-le-s de santé. Les contrats pédagogiques intègrent des objectifs explicites en lien avec la prise de parole dans les colloques interprofessionnels, la participation active à la dynamique d'équipe et la capacité à assumer un rôle professionnel affirmé.

Lors des entretiens de la visite sur place, les étudiant-e-s ont exprimé leur satisfaction quant à la préparation reçue en matière de collaboration interprofessionnelle, notamment en ce qui concerne la capacité à défendre leur point de vue dans le respect des autres disciplines. Les représentant-e-s du terrain ont confirmé cette impression, soulignant que les étudiant-e-s en stage se montrent généralement sûr-e-s de leur position tout en restant ouvert-e-s au dialogue et à la concertation au sein des équipes.

Enfin, dans le champ de la santé publique, ces compétences sont abordées sous un autre angle, notamment à travers les notions de lobbying en santé. Les étudiant-e-s apprennent à élaborer et formuler des arguments pour défendre des recommandations nutritionnelles ou influencer

positivement les politiques de santé, intégrant ainsi une dimension de communication stratégique à visée populationnelle.

i) Déontologie et devoirs professionnels

Les expertes constatent que les aspects légaux et éthiques sont intégrés dès la première année et traversent le cursus. Les étudiant-e-s apprennent à inscrire leur pratique dans le cadre législatif (LAMal) et à respecter le code de déontologie, une compétence formellement évaluée lors des stages.

j) Recherche

Sur la base du rapport d'autoévaluation, des documents annexes et des entretiens réalisés lors de la visite, les expertes constatent que la filière déploie une progression cohérente et structurée en méthodologie de recherche (MR1, MR2, MR3), dont le point culminant est la réalisation du Travail de Bachelor.

Les étudiant-e-s acquièrent des compétences solides pour identifier des besoins de recherche, analyser de manière critique la littérature scientifique et appliquer les principes de l'*evidence-based practice*. L'intégration des connaissances scientifiques récentes est formalisée comme une exigence pour la validation des périodes de formation pratique.

Les expertes relèvent également que la sélection des thématiques des Travaux de Bachelor repose sur un dispositif structuré, assurant leur pertinence par rapport aux besoins identifiés sur le terrain. Les sujets peuvent être proposés par les enseignant-e-s, les professionnel-le-s de terrain ou les étudiant-e-s eux- et elles-mêmes. Une commission dédiée valide les thématiques et accompagne le développement méthodologique en lien avec les enseignant-e-s référent-e-s. L'introduction récente d'un protocole écrit a renforcé l'encadrement, permettant des retours plus formalisés. Le suivi pédagogique, combinant accompagnement individuel et moments collectifs, soutient la montée en compétences des étudiant-e-s en recherche appliquée.

Conclusion

L'analyse du programme de formation montre aux expertes que l'ensemble des domaines de compétences exigés par le présent standard est traité de manière rigoureuse et approfondie. La filière assure une articulation cohérente entre les apports théoriques, les exigences de la pratique clinique et les compétences transversales, telles que la communication, la collaboration interprofessionnelle et la posture éthique. La structure curriculaire favorise une montée en compétences progressive, soutenue par des dispositifs pédagogiques variés, un ancrage méthodologique solide et une intégration explicite des attentes professionnelles.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.2 LPSan comme entièrement atteint.

Standard 2.3 LEHE

Les méthodes d'évaluation des prestations des étudiants sont adaptées aux objectifs d'apprentissage. Les conditions d'admission et d'obtention des diplômes sont réglementées et publiées.

Analyse

Les expertes ont examiné les dispositifs relatifs à l'évaluation des étudiant-e-s, aux conditions d'admission et aux modalités d'obtention du diplôme. Ces éléments jouent un rôle central dans

la qualité de la formation et la garantie de l'équité. L'analyse repose sur les documents fournis et les entretiens menés lors de la visite sur place.

Méthodes d'évaluation

Les expertes constatent que les méthodes d'évaluation mises en œuvre par la filière sont diversifiées, transparentes et alignées avec les objectifs d'apprentissage. L'analyse de la matrice d'alignement pédagogique et des descriptifs de modules montre une correspondance cohérente entre les modalités d'enseignement, d'évaluation et les compétences visées (respect de la triple concordance), constat confirmée par les enseignant-e-s et les étudiant-e-s lors des entretiens.

Les savoirs théoriques sont évalués via des examens écrits (QCM, questions ouvertes) et oraux. Les compétences cliniques et techniques font l'objet d'évaluations en situation simulée (ECOS), d'ateliers pratiques et d'évaluations continues (par exemple des ateliers culinaires), ainsi que d'observations en situation réelle lors des stages, sur la base de critères explicites définis dans le contrat pédagogique tripartite. Les compétences d'analyse, de réflexion et de recherche sont mobilisées dans les travaux de groupe, les projets de santé publique et le Travail de Bachelor (rapport écrit et soutenance orale).

Chaque descriptif de module précise les modalités de validation, les coefficients, les possibilités de remédiation (examen de rattrapage ou travail complémentaire) et les conséquences en cas d'échec définitif. Les étudiant-e-s ont accès à leurs copies d'examen et peuvent engager une procédure de contestation formelle si nécessaire. En cas de redoublement, un contrat pédagogique est établi pour accompagner l'étudiant-e dans un plan d'action personnalisé. Deux échecs à un même module obligatoire entraînent l'exclusion de la filière.

L'évaluation de la formation pratique repose sur un contrat pédagogique tripartite, avec des critères explicites liés aux postures professionnelles, assurant ainsi la validité et la fidélité du jugement évaluatif mené par les professionnel-le-s accueillant les étudiant-e-s. La haute école reste responsable de la certification des stages pratiques. Un échec définitif en stage entraîne l'exclusion.

La directive relative à l'Évaluation des Enseignements par les Étudiant-e-s garantit que la pertinence des évaluations et la charge de travail sont régulièrement monitorées. Les « Fiches Qualité » exigent que les responsables de modules analysent les taux de réussite et les retours étudiants pour ajuster les modalités d'examen si nécessaire.

Conditions d'admission

Les expertes notent que l'admission dans la filière est encadrée par les bases légales cantonales et fédérales et qu'elle fait l'objet d'une procédure de régulation, en raison du nombre limité de places de formation pratique. Les conditions d'accès sont clairement définies et publiées chaque année dans un document cadre.

En fonction de la formation préalable, la procédure d'accès varie : les candidat-e-s issu-e-s de filières orientées santé accèdent directement, tandis que celles et ceux disposant d'une maturité autre que les maturités professionnelle ou spécialisée santé doivent suivre une année préparatoire (désigné comme « Modules Complémentaires santé »), proposés dans chaque canton par les institutions partenaires de la HES-SO. Cette offre de formation de la durée de 32 semaines combine des cours théoriques et pratiques à la HEdS avec deux stages (dont un dans une institution socio-sanitaire) et la réalisation d'un projet personnel, permettant aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances de base en santé ainsi qu'une première expérience du monde du

travail. Une voie d'Admission sur Dossier est également prévue pour les personnes de plus de 25 ans.

Pour les filières régulées (dont Nutrition et diététique), l'admissibilité formelle ne garantit pas l'entrée : en vertu de l'article 12b de l'Ordonnance d'admission HES, les candidat-e-s doivent passer par une « procédure de régulation » fondée sur des tests cognitifs, dont les résultats déterminent un classement.

Sur la base des échanges de la visite sur place, les expertes constatent que le système d'admission, bien que structuré, offre encore des marges d'amélioration. En particulier, la variabilité cantonale des modules complémentaires entraîne des disparités de préparation chez les candidat-e-s admis-e-s, ce qui génère des difficultés pour la filière en termes d'ajustement des contenus pédagogiques, et peut contribuer à des cas de décrochage. La filière cherche à pallier cette situation en proposant des contenus complémentaires en auto-apprentissage pendant la première année, accompagnées d'indications claires sur les connaissances attendues.

Par ailleurs, les tests cognitifs servant à établir le classement des candidat-e-s étaient jusqu'à récemment évalués de manière uniforme, indépendamment de la filière de santé visée. Ce système a été revu : une pondération spécifique est désormais appliquée pour chaque filière, selon des critères propres à ses exigences. Cette adaptation vise à permettre une sélection plus fine et mieux alignée avec les profils requis dans chaque champ professionnel. Les expertes saluent ces mesures, qui constituent une évolution positive du processus de sélection.

Obtention des diplômes

Les expertes constatent que l'obtention du Bachelor of Science HES-SO en Nutrition et diététique est conditionnée par la validation de l'ensemble des crédits ECTS du plan d'études, attestant de l'acquisition des compétences théoriques, pratiques et professionnelles. Une fois toutes les conditions remplies, le titre est délivré conjointement par la Direction de la haute école et la Rectrice ou le Recteur de la HES-SO.

Conclusion

Les expertes confirment que les méthodes d'évaluation sont adaptées aux objectifs d'apprentissage, que les conditions d'admission sont clairement définies et réglementées, et que les directives relatives à l'obtention du diplôme sont publiées, connues et appliquées de manière équitable.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.3 LEHE comme entièrement atteint.

Standard 2.3 LPSan nutrition et diététique

Modules de formation pratique clinique :

- a) La filière d'études en nutrition et diététique offre des modules de formation pratique clinique faisant partie intégrante de l'enseignement dispensé et représentant au minimum 25 crédits ECTS. Ces modules permettent aux étudiants d'être en contact direct avec des patients réels et d'être formés par des professionnels. Ils couvrent différents domaines du champ professionnel de la nutrition et de la diététique.
- b) Les stages en nutrition et diététique ont lieu dans des institutions ou des organisations du secteur sanitaire ou social, ou encore dans des cabinets privés relevant du champ professionnel de la nutrition et de la diététique. Ils sont aménagés de telle sorte que les étudiants sont intégrés dans ces institutions, ces organisations ou ces cabinets et peuvent assumer des responsabilités correspondant à leurs compétences et à leurs attributions.

Analyse

Les expertes constatent que la filière Nutrition et diététique satisfait pleinement, et dépasse même, les exigences du standard LPSan relatif à la formation pratique. Le volume total de 41 crédits ECTS, répartis sur 30 semaines de stage, va bien au-delà du minimum requis et permet une immersion progressive, structurée et significative dans des contextes professionnels variés.

La formation pratique est intégrée de manière cohérente tout au long du cursus à travers quatre modules, permettant aux étudiant-e-s d'entrer en contact avec la réalité du terrain dès la première année. Cette exposition précoce est encadrée par des Praticien-ne-s Formateur-trice-s (PF) désigné-e-s par les institutions partenaires. En principe, ces professionnel-le-s doivent être titulaires du CAS HES-SO de Praticien Formateur (15 ECTS), dont l'obtention conditionne également l'indemnisation des institutions d'accueil. Toutefois, afin de ne pas restreindre la capacité de formation pratique, déjà limitée, le dispositif prévoit des statuts transitoires et des équivalences : les professionnel-le-s peuvent être autorisé-e-s à encadrer dès lors qu'ils-elles sont en formation, ou sur la base d'une reconnaissance d'acquis ou d'une formation jugée équivalente par la HES-SO.

Les expertes observent que la filière propose des stages dans des milieux variés : les étudiant-e-s sont accueilli-e-s dans des hôpitaux universitaires, des cliniques de réadaptation, des centres de soins à domicile, des cabinets privés ou encore des entreprises de restauration collective. Le parcours de formation est conçu de manière à couvrir tous les champs de la pratique : les stages en première année ont lieu en milieu hospitalier pour poser les bases cliniques, ceux de deuxième année s'orientent vers le milieu ambulatoire ou la prévention, tandis que ceux de troisième année incluent des prises en charge thérapeutiques actives en lien avec des pathologies complexes.

Les étudiant-e-s rencontré-e-s lors de la visite sur place ont indiqué bénéficier d'une intégration effective au sein des équipes de stage, avec des responsabilités progressives adaptées à leur degré de maîtrise professionnelle. Ils et elles témoignent également d'un bon équilibre entre les attentes professionnelles et les compétences acquises, se sentant généralement bien outillé-e-s pour contribuer de manière pertinente aux activités professionnelles.

Le nombre restreint de places de stage constitue une contrainte structurelle pour la filière, qui doit parfois faire preuve de flexibilité dans l'attribution des lieux de stage et dans l'encadrement des étudiant-e-s. Dans ce contexte, les expertes saluent les mesures de soutien spécifiques mises en place lorsque le ou la PF n'a pas encore achevé sa formation certifiante. La filière prévoit alors un accompagnement renforcé, assurant un suivi étroit et la qualité de l'encadrement.

Ce même dispositif est appliqué pour les stages réalisés à l'étranger, où les personnes encadrantes ne sont pas nécessairement formées selon les standards de la HES-SO. Les expertes considèrent que cette souplesse est justifiée, dans la mesure où elle permet de soutenir la mobilité internationale des étudiant-e-s, tout en maintenant un niveau d'exigence pédagogique approprié.

Conclusion

Les expertes estiment que la structuration de la formation pratique dans la filière Nutrition et diététique constitue un dispositif solide et cohérent. Malgré les contraintes liées à la disponibilité des lieux de stage, la filière parvient à garantir des expériences pratiques variées, progressives et bien encadrées.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.3 LPSan comme entièrement atteint.

Standard 2.4 LPSan nutrition et diététique

La collaboration entre les hautes écoles et les institutions, les organisations ou les cabinets dans lesquels les étudiants effectuent leurs stages est réglementée. Font l'objet d'une réglementation notamment les droits et les obligations des partenaires de formation ainsi que les compétences à acquérir pendant les stages.

Analyse

L'analyse du dispositif de formation pratique, appuyée par l'examen des documents contractuels impliqués et les échanges menés lors de la visite, permet aux expertes de confirmer la mise en place d'une organisation structurée, encadrant formellement les relations entre la Haute école et les lieux de stage. Les expertes ont examiné la manière dont les responsabilités, les modalités d'encadrement et les objectifs pédagogiques sont répartis et suivis.

Le partenariat entre la HES-SO et les institutions d'accueil repose sur deux niveaux contractuels distincts : une convention de formation pratique, qui encadre juridiquement la relation entre les parties, et un accord d'organisation, qui en précise les modalités opérationnelles. Ces documents définissent les engagements réciproques, notamment en ce qui concerne les conditions d'accueil, la désignation de professionnel-le-s encadrant-e-s, et les exigences pédagogiques liées à l'accompagnement des étudiant-e-s. Un mécanisme de financement est également prévu, permettant l'indemnisation des institutions pour la mise à disposition de Praticien-ne-s Formateur-trice-s (PF). En revanche, aucun dispositif d'indemnisation systématique n'est prévu pour les étudiant-e-s. Des aides ponctuelles peuvent être accordées sur demande uniquement en cas d'attribution d'un lieu de stage éloigné du domicile, et sous condition de la disponibilité des ressources.

Les expertes constatent que les rôles respectifs des partenaires sont formalisés. La haute école reste responsable de l'organisation académique globale, du suivi des étudiant-e-s et de la validation des crédits. Les institutions partenaires doivent désigner des PF disposant des compétences requises ainsi que garantir l'intégration des étudiant-e-s dans les équipes et fournir les conditions matérielles nécessaires à leur apprentissage. La couverture en responsabilité civile est également à leur charge. Le rôle du ou de la PF est cadré par un descriptif de fonction et inclut l'encadrement, la définition des objectifs et l'évaluation certificative.

Sur le plan pédagogique, les expertes notent que les compétences à acquérir en stage sont définies à l'aide de plusieurs outils. Le contrat pédagogique tripartite, signé avant chaque stage,

formalise les objectifs spécifiques, ajustés au niveau de formation (1ère, 2e ou 3e année) et aux possibilités du lieu de stage. Ces objectifs s'appuient sur une déclinaison progressive des compétences, en lien avec le référentiel CanMEDS. Un tableau de synthèse permet d'en suivre la progression.

L'évaluation repose sur des critères définis et standardisés, incluant des objectifs opérationnels et des attendus en termes de posture professionnelle. Cette évaluation est assurée par les PF sur la base du contrat pédagogique tripartite. Les expertes estiment que cette structuration permet une observation cohérente et progressive des acquis, en lien avec les attendus du plan d'études.

Les représentant-e-s des institutions partenaires rencontré-e-s lors de la visite sur place ont confirmé leur connaissance du dispositif et leur implication dans le suivi des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s, de leur côté, indiquent se sentir intégré-e-s dans les équipes de stage, avec une montée en responsabilité bien adaptée à leur progression dans le cursus.

Par ailleurs, les discussions menées lors de la visite sur place permettent aux expertes de relever deux points d'attention. Tout d'abord, les étudiant-e-s ont souligné l'importance de la rencontre d'évaluation intermédiaire au cours du stage avec le ou la PF, prévue par le dispositif, mais ont indiqué que celle-ci n'a pas toujours lieu. Cette étape est pourtant perçue comme essentielle pour ajuster les objectifs en cours de stage et favoriser un retour constructif. Les expertes recommandent donc de veiller à ce que cette évaluation intermédiaire soit systématiquement réalisée, en conformité avec les attentes du dispositif pédagogique.

Ensuite, bien que la filière indique que le portfolio constitue un outil de documentation des apprentissages et des expériences vécues en stage, les échanges avec les étudiant-e-s et les représentant-e-s du terrain indiquent une utilisation peu systématique de cet instrument. Or, les professionnel-le-s encadrant-e-s considèrent ce support comme particulièrement utile pour le suivi individualisé et la construction progressive de la posture professionnelle. Dans cette perspective, les expertes encouragent la filière à renforcer l'intégration systématique du portfolio comme outil de documentation, de réflexion et de dialogue autour des compétences développées en situation réelle. Cet instrument pourrait ainsi constituer un complément structurant au contrat pédagogique tripartite, au service d'un encadrement plus cohérent et partagé tout au long du parcours de formation pratique.

Conclusion

Les expertes relèvent que la formalisation des droits et devoirs, la contractualisation pédagogique et les outils de suivi mis en place constituent des garanties importantes pour la régulation de la formation pratique, bien que le maintien de la qualité repose aussi sur l'engagement actif des partenaires de terrain.

Le groupe d'expertes juge le standard 2.4 LPSan comme largement atteint.

Recommandation n° 6 : Les expertes recommandent à la filière de garantir, dans le cadre des stages, la mise en œuvre systématique des évaluations intermédiaires ainsi que l'utilisation du portfolio.

Domaine 3 : Mise en œuvre

Standard 3.1 LEHE

Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Analyse

Les expertes constatent que la filière Nutrition et diététique repose sur une organisation stable, éprouvée et fonctionnelle, assurant la continuité de l'activité pédagogique depuis sa création. Le programme est dispensé selon un calendrier académique annuel clairement structuré, soutenu par une planification rigoureuse des cycles d'études et par des processus administratifs bien établis, qui garantissent la gestion des étudiant-e-s et le respect des échéances académiques.

En ce qui concerne la formation pratique, les expertes constatent que le dispositif est planifié de manière anticipée et intégré durablement dans le calendrier académique. Les modules de formation pratique sont proposés chaque année et la gestion coordonnée des places de stage avec les milieux professionnels permet d'assurer la continuité des parcours. Cette capacité de planification contribue à la stabilité du modèle d'études et soutient des taux de réussite compatibles avec les objectifs de la filière.

L'entrée en formation est organisée sur une base annuelle, avec des délais d'inscription clairement publiés et une procédure de régulation récurrente. Le *numerus clausus*, imposé principalement par le nombre limité des places de stage, constitue un élément central de la gestion de la capacité de formation. Les expertes notent que cette contrainte structurelle, bien maîtrisée sur le plan organisationnel, conduit néanmoins à limiter le nombre d'étudiant-e-s admis-e-s, alors même que les besoins sociétaux en professionnel-le-s de la nutrition et de la diététique sont en augmentation.

Ce décalage entre les besoins de la société et la capacité de formation est reconnu comme un enjeu stratégique. À cet égard, les expertes saluent la démarche proactive de la filière et ses partenaires, qui s'engagent à réfléchir à des solutions de développement, notamment à travers des projets visant l'élargissement de l'offre de formation, tels que la création d'un nouveau Bachelor d'orientation non-clinique.

Dans l'ensemble, les expertes estiment que la filière dispose de fondations organisationnelles solides, permettant d'assurer la continuité, la prévisibilité et la fiabilité du dispositif de formation. Elles soulignent toutefois que la question de la capacité de formation, étroitement liée à la disponibilité des places de stage, constitue un facteur limitant à moyen terme, appelant à des réponses structurelles déjà en cours de réflexion.

Conclusion

Le groupe d'expertes juge le standard 3.1 LEHE comme entièrement atteint.

Standard 3.2 LEHE

Les ressources disponibles (encadrement et ressources matérielles) permettent aux étudiants d'atteindre les objectifs d'apprentissage.

Analyse

Sur la base de l'analyse des documents soumis et des entretiens menés lors de la visite sur place, les expertes estiment que les infrastructures de la HEdS-GE permettent l'organisation des cours, des ateliers et des séminaires de la filière dans des conditions globalement satisfaisantes.

L'environnement comprend des ressources pédagogiques et logistiques de qualité, parmi lesquelles le Centre Interprofessionnel de Simulation (CIS), cofondé par la HEdS-GE, occupe une place centrale. Le CIS contribue activement au développement des compétences cliniques et interprofessionnelles, en proposant des environnements simulés variés (mannequins haute-fidélité, patient-e-s standardisé-e-s), utilisés pour l'apprentissage du raisonnement clinique, de la communication et du travail en équipe. Ces activités sont soutenues par l'engagement d'environ 300 patient-e-s simulé-e-s, en lien avec les formateur-trice-s des différentes filières. La présence d'une clinique pédagogique, l'Espace Conseil Nutrition constitue également un atout pour la formation pratique des étudiants.

La bibliothèque de la HEdS-GE constitue également une ressource précieuse, avec un fonds documentaire de près de 13 000 documents, un accès à de nombreuses ressources électroniques, ainsi qu'un service d'accueil et de prêt accessible à tous-tes les usager-ère-s.

Toutefois, des contraintes ont été signalées lors de la visite sur place concernant la disponibilité et l'adéquation de certains espaces. Les expertes considèrent donc qu'une vigilance continue est nécessaire pour suivre l'évolution du nombre des étudiant-e-s et des besoins pédagogiques.

Du point de vue du matériel d'enseignement, la filière dispose d'équipements spécifiquement adaptés aux exigences de la profession, régulièrement renouvelés selon l'évolution des pratiques. Le Service aux Enseignements Pratiques (SaEP) assure la mise à disposition et la préparation du matériel pour les ateliers, en échange avec les enseignant-e-s. La filière bénéficie, entre autres, d'appareils de mesure de composition corporelle, de simulateurs spécifiques (alimentation entérale, examen clinique), ainsi que d'une cuisine pédagogique. L'entretien avec le personnel administratif et technique a confirmé aux expertes la bonne disponibilité de ces ressources ainsi que leur efficacité dans le soutien au fonctionnement quotidien de la formation.

Concernant les dispositifs de soutien, la HEdS-GE propose aux étudiant-e-s des 1^{ère} et 2^e années des ateliers méthodologiques intitulés « Boostez vos chances de réussir », visant à développer des stratégies d'apprentissage adaptées au contexte des études supérieures. Le Service des Affaires Estudiantines (SAE), en coordination avec le service de santé étudiant, offre un accompagnement tout au long du parcours académique, notamment en cas de difficultés financières, de problématiques d'équilibre entre vie privée, études et travail, ou de besoins d'orientation professionnelle. Des efforts d'adaptation aux besoins d'apprentissage spécifiques sont mis en œuvre en collaboration avec les services compétents, afin de garantir un accompagnement individualisé et l'égalité des chances pour les étudiant-e-s concerné-e-s.

Concernant les ressources disponibles en cas de conflits ou de comportements inappropriés, qu'ils émanent d'étudiant-e-s ou de membres du personnel encadrant, il apparaît que des dispositifs existent au sein de l'institution et qu'ils sont globalement identifiés par les étudiant-e-s. Toutefois, en pratique, les étudiants semblent plutôt passer par un contact informel avec l'équipe pédagogique en cas de situation problématique (ex : enseignant, coordination). Sur base

de ces éléments, les expertes estiment que ces ressources pourraient être davantage rendues visibles, afin de garantir un accès rapide et équitable à l'aide disponible.

Enfin, les conditions d'apprentissage font l'objet d'un suivi régulier à travers le dispositif d'Évaluation des Enseignements par les Étudiant-e-s (EEE). Ce mécanisme permet de remonter les éventuelles difficultés liées aux ressources matérielles ou organisationnelles (locaux, matériel, disponibilité), grâce aux fiches qualité analysées par les responsables de formation, qui peuvent engager des actions correctives.

Conclusion

Les expertes estiment que la filière dispose de ressources variées, bien coordonnées et adaptées aux besoins de la formation. L'environnement pédagogique, l'accès au matériel spécialisé, les services de soutien et la qualité de l'encadrement forment un socle favorable à la réussite des étudiant-e-s. Néanmoins, les expertes encouragent la filière à rester vigilante quant à l'évolution des besoins en espaces et en équipements, et à renforcer la visibilité des dispositifs de soutien, en particulier ceux liés à la prévention et à la gestion des conflits et des situations sensibles.

Le groupe d'expertes juge le standard 3.2 LEHE comme largement atteint.

Recommandation n° 7 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer la communication autour des ressources disponibles en cas de conflit ou de situation problématique, afin de faciliter leur accès et leur utilisation par les étudiant-e-s.

Standard 3.3 LEHE

Le corps enseignant a les compétences correspondant aux spécificités du programme d'études et de ses objectifs.

Analyse

Sur la base de l'analyse documentaire et des entretiens menés lors de la visite, les expertes remarquent que la politique institutionnelle de la HES-SO prévoit un double profil de compétences – académique et professionnel – pour l'ensemble du Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), en cohérence avec l'orientation pratique des HES. Cette exigence est formalisée dans une typologie des fonctions qui requiert au minimum cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine d'enseignement. Le maintien d'un lien avec la pratique est encouragé à travers la participation à des mandats, des prestations de service ou des projets de recherche appliquée, garantissant que les enseignant-e-s restent des « praticien-n-e-s réflexif-ve-s » en prise avec les réalités du terrain.

Les expertes relèvent que le corps enseignant est constitué de profils variés (professeurs ordinaires, associés, maîtres d'enseignement, chargé-e-s de cours), ce qui permet une approche pédagogique diversifiée et complémentaire. Chaque membre du corps enseignant bénéficie d'un crédit de 10 % de son temps de travail dédié à la formation continue, utilisé de manière pertinente pour des formations courtes ou longues. En complément, la HES-SO met à disposition des ressources spécifiques pour le développement de compétences ciblées, entre autres dans les domaines du numérique et de l'intelligence artificielle. Les experts incitent les enseignant-e-s à

utiliser toutes les ressources mises à leur disposition en termes de formation continue, notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

Le système d'évaluation et de développement du personnel (EEDP), organisé tous les quatre ans, constitue un levier de régulation important. Il permet, en cas de lacunes identifiées – notamment sur le plan pédagogique ou disciplinaire –, de construire un plan d'amélioration individualisé en collaboration avec la responsable de filière. Ce dispositif est complété par les EEE (Évaluations de l'Enseignement par les Étudiant-e-s), dont les résultats sont analysés et peuvent également déboucher sur des ajustements.

Le programme fait également appel à des vacataires et intervenant-e-s externes, notamment pour les domaines médicaux et scientifiques. Ces personnes doivent justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle dans leur champ d'expertise. Les contenus qu'ils et elles enseignent sont définis, validés et suivis par les responsables de module, assurant une cohérence pédagogique et disciplinaire. Les vacataires sont eux-elles aussi soumis-e-s aux EEE, et toute difficulté fait l'objet d'un traitement individualisé.

S'agissant de la formation pratique, qui constitue une part substantielle du programme, l'encadrement assuré par les Praticien-ne-s Formateur-trice-s (PF) et leur formation ont déjà été évalué positivement par les expertes sous le standard 2.4 LPSan. Le PF peut échanger avec un professeur référent de la HE qui intervient dans la définition du contrat tripartite.

Enfin, les expertes estiment que, bien que la filière respecte les standards en matière de double profil, le maintien et le renouvellement de ce modèle sur le long terme représentent un défi, notamment pour assurer la relève académique sans compromettre l'ancrage professionnel. Il s'agit d'un enjeu structurel, partagé par d'autres filières du domaine Santé. Des mesures sont en place au niveau institutionnel pour soutenir cet équilibre, et la filière s'engage activement dans la promotion de la relève en intégrant de jeunes chercheuses et chercheurs, notamment à travers l'accueil de doctorant-e-s et l'ouverture progressive de parcours académiques.

Conclusion

Les expertes considèrent que le corps enseignant de la filière dispose globalement des compétences requises pour dispenser une formation de qualité, étroitement alignée sur les exigences professionnelles. Cette adéquation est soutenue par une politique de recrutement rigoureuse, des mécanismes de suivi et des dispositifs de formation continue, qui garantissent une adaptation permanente des compétences aux évolutions du champ professionnel.

Le groupe d'expertes juge le standard 3.3 LEHE comme entièrement atteint.

Domaine 4 : Assurance de la qualité

Standard 4.1 LEHE

Le pilotage du programme d'études prend en compte l'avis des principaux groupes intéressés et permet d'apporter les évolutions nécessaires.

Analyse

Les expertes estiment que le pilotage du programme d'études en Nutrition et diététique repose sur une logique participative structurée, intégrant l'avis des principaux groupes intéressés à travers des mécanismes diversifiés et, dans plusieurs cas, institutionnalisés. Cette approche,

orientée vers la co-construction, permet à la filière de faire évoluer le programme de manière ciblée, tant au niveau structurel qu'opérationnel.

La révision du Plan d'Études Cadre (PEC22) constitue un exemple d'adaptation réussie, issue d'un travail de co-construction avec un groupe de résonance incluant employeur-euse-s, PF, représentant-e-s cantonaux et alumni-ae. Cette refonte a permis l'intégration transversale d'enjeux actuels tels que la durabilité, la transformation numérique et une approche renforcée par compétences. La mise en œuvre de modules adaptés aux évolutions du terrain, comme l'usage d'outils connectés en nutrition, illustre également la réactivité de la filière.

En ce qui concerne le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s (EEE), les expertes soulignent qu'il constitue un outil essentiel pour le pilotage et l'amélioration continue du programme. Toutefois, lors des entretiens, plusieurs étudiant-e-s ont exprimé des réserves concernant le timing de diffusion des questionnaires d'évaluation des cours, souvent placés en période d'examens. Cette coïncidence peut limiter leur disponibilité et leur engagement dans le processus d'évaluation. Bien que les résultats ne soient transmis aux enseignant-e-s qu'après la correction et la notation des examens, les expertes recommandent de programmer les EEE pendant les dernières séances de cours, afin de favoriser une participation moins contrainte.

Par ailleurs, les expertes constatent que les mesures d'adaptation issues des EEE ne sont pas toujours partagées avec l'ensemble des étudiant-e-s. En effet, les ajustements apportés à la suite des évaluations sont généralement communiqués aux étudiant-e-s qui débutent le module l'année suivante, mais pas à celles et ceux qui ont participé à l'évaluation et sont désormais passé-e-s à l'année suivante. Cette situation limite la visibilité des améliorations mises en œuvre et peut réduire la motivation des étudiant-e-s à s'engager dans les dispositifs d'évaluation. Pour renforcer la boucle de rétroaction et valoriser leur contribution, les expertes jugent pertinent de prévoir une communication plus large et systématique des ajustements apportés, par exemple sous la forme d'une synthèse partagée avec l'ensemble des étudiant-e-s de la filière, afin de rendre visible l'impact concret de leur feedback.

Des réunions semestrielles entre la direction de la Haute école et les délégué-e-s de volée permettent d'échanger sur les résultats et les actions de suivi. Toutefois, les expertes soulignent l'absence d'un espace de dialogue régulier et structuré entre la responsable de filière et les étudiant-e-s. L'instauration d'un moment formalisé de bilan partagé, par exemple une fois par semestre, permettrait de prévenir l'apparition de difficultés tout en favorisant un échange continu et une communication proactive.

Le corps enseignant participe aux réflexions stratégiques à travers des séminaires de filière semestriels et des échanges autour de l'adaptation des contenus pédagogiques. Leur expertise est également mobilisée via la participation à des commissions scientifiques ou professionnelles externes. À l'échelle modulaire, les « fiches qualité » permettent une réactivité notable : les retours d'expérience (par exemple sur la densité ou la charge d'examen de certains modules) sont pris en compte, et les ajustements nécessaires sont réalisés par les responsables.

Les expertes constatent que les milieux professionnels contribuent de manière régulière à la formation, notamment à travers les visites de stage, les journées de formation dédiées aux praticien-ne-s formateur-trice-s (PF) et divers échanges informels tout au long de l'année. Les PF disposent d'espaces de dialogue qui leur permettent de faire remonter leurs observations et, selon les informations recueillies, leur avis est globalement pris en compte dans l'ajustement du dispositif de formation. Les expertes relèvent que les employeur-euse-s et responsables de structures de stage se disent globalement très satisfait-e-s de la collaboration actuelle avec la filière, en particulier en ce qui concerne la qualité du suivi des étudiant-e-s et les échanges avec

les équipes pédagogiques. Dans ce contexte, les expertes estiment qu'il pourrait être pertinent d'envisager la mise en place de modalités d'échange plus formalisées avec ces acteur-ric-e-s, afin de recueillir de manière structurée leurs retours sur les compétences observées en stage et sur les évolutions du secteur professionnel. Une telle démarche viendrait renforcer encore la cohérence entre les contenus de formation et les réalités du terrain.

Du côté du suivi des diplômé-e-s, des enquêtes auprès des alumni-ae ont été mises en place récemment. Les expertes encouragent à poursuivre la structuration de ce suivi, notamment pour anticiper les trajectoires professionnelles à moyen et à long terme (5–10 ans), et ajuster l'offre de formation en conséquence.

Enfin, le groupe des expertes prend note avec intérêt des démarches en cours visant à renforcer la gouvernance participative de la filière, notamment par la création d'un comité consultatif permanent réunissant des représentant-e-s des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, des PF, des PAT et des diplômé-e-s. Si les expertes encouragent cette démarche et relèvent que les échanges d'information et les retours sont déjà largement assurés de manière informelle au sein de la filière, elles estiment qu'une formalisation de ces pratiques pourrait renforcer la lisibilité, la traçabilité et l'efficacité du pilotage participatif.

Conclusion

Les expertes considèrent que la filière dispose de mécanismes solides de pilotage, fondés sur la participation active de ses groupes d'intérêt, et qu'elle fait preuve d'une capacité éprouvée à intégrer ces retours dans l'évolution du programme. Elles encouragent pourtant la filière à formaliser davantage les échanges actuellement conduits de manière informelle (et garder une trace de ce type de retours), notamment avec les étudiant-e-s, et à poursuivre la consolidation du suivi des diplômé-e-s comme levier stratégique d'adaptation à long terme.

Le groupe d'expertes juge le standard 4.1 LEHE comme largement atteint.

Recommandation n° 8 : Les expertes recommandent à la filière d'instaurer un espace de dialogue formalisé et régulier entre la responsable de filière et les étudiant-e-s, permettant un échange anticipatif sur leurs besoins et leurs difficultés.

Standard 4.2 LEHE

Le programme d'études fait partie intégrante du système d'assurance de la qualité de la haute école ou de l'autre institution du domaine des hautes écoles.

Analyse

Les expertes estiment que la filière Nutrition et diététique s'inscrit dans un système d'assurance qualité structuré et cohérent, articulé à deux niveaux : celui de la HES-SO (niveau institutionnel) et celui de la Haute école de santé de Genève (niveau local). Cette double intégration garantit le respect des exigences légales (LEHE, LPSan) et permet un pilotage de la qualité à la fois stratégique et opérationnel.

Au niveau institutionnel, la filière participe à la démarche qualité de la HES-SO et applique les politiques-cadres définies par le Rectorat, notamment en matière d'évaluation des filières (EVALFIL) et des enseignements (EEE). Localement, le Manuel Qualité de la HEdS-GE, adossé

aux certifications ISO et eduQa, formalise les processus internes (administratifs et pédagogiques), assurant la cohérence des pratiques au sein de l'institution.

S'agissant de la démarche EVALFIL, les expertes notent qu'elle n'est plus menée comme un processus distinct, avec un calendrier propre et une validation par le Conseil de domaine, comme c'est encore le cas pour les filières non soumises à une accréditation externe. Car, pour les filières du domaine santé, les critères EVALFIL ont été intégrés dans le rapport d'autoévaluation élaboré dans le cadre de la procédure d'accréditation LPSan, conformément aux orientations stratégiques de la HES-SO et du Domaine Santé. Les expertes estiment que cette approche constitue une évolution pertinente, dans la mesure où elle permet de réduire la charge administrative pour les filières tout en maintenant un niveau élevé d'exigences en matière de qualité.

À l'issue du cycle d'accréditation LPSan en cours, la stratégie du Domaine Santé prévoit d'élaborer un plan qualité transversal, fondé sur les résultats consolidés de l'ensemble des filières. Ce plan constituera un cadre commun de pilotage stratégique et de suivi inter-filières, dans lequel s'inscrira également la filière Nutrition et diététique. Le groupe d'expertes encourage à veiller à ce que l'intégration des plans de développement transversaux soit conduite de manière coordonnée et efficiente, afin d'éviter une dispersion des efforts et de garantir la cohérence et l'efficacité de l'action stratégique entre les différents niveaux concernés (HES-SO, Domaine Santé, Hautes écoles concernées).

Le dispositif d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE), pleinement opérationnel au sein de la filière, contribue également à l'assurance qualité du programme. Il constitue un levier important pour l'ajustement continu de l'offre de formation, en lien étroit avec les retours des étudiant-e-s. Son fonctionnement, ses effets et les pistes d'amélioration identifiées ont été traités en détail dans l'évaluation du Standard 4.1 LEHE. La recommandation afférente est reprise dans le présent rapport, sous ce standard, dans la mesure où les EEE s'inscrivent dans le dispositif qualité de la HES-SO.

La gouvernance de la qualité est soutenue par des instances de suivi actives, comme les colloques et les conseils de filière. Les résultats des EEE sont pris en compte lors des entretiens d'évaluation du personnel (EEDP), renforçant le lien entre l'amélioration de la formation et le développement professionnel du corps enseignant.

Conclusion

La filière Nutrition et diététique dispose d'un système d'assurance qualité mature, fondé sur des pratiques bien établies, des outils performants et une articulation cohérente entre les niveaux institutionnel et local. Les processus d'évaluation périodique et continue sont bien intégrés et permettent d'alimenter une dynamique d'amélioration concrète. Les expertes saluent la capacité de la filière à transformer les retours en actions, tout en soulignant l'intérêt de poursuivre la consolidation de cette approche au niveau transversal du domaine, notamment à travers la future élaboration d'un plan qualité partagé, tel que prévu par le domaine santé de la HES-SO.

Le groupe d'expertes juge le standard 4.2 LEHE comme largement atteint.

Recommandation n° 9 : Les expertes recommandent à la filière d'optimiser le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s, en particulier en ajustant le moment de passation des enquêtes et en renforçant la communication autour des ajustements apportés.

Recommandation n° 10 : Les experts recommandent l'intégration des plans de développement transversaux afin d'augmenter la cohérence entre les différents niveaux concernés (HES-SO, Domaine Santé, Hautes écoles concernées) et l'efficacité de la démarche qualité.

Standard 3 LPSan nutrition et diététique

La filière d'études fait l'objet d'un contrôle périodique visant à vérifier si elle transmet aux futurs diplômés les compétences requises par la LPSan et par l'OCPSan et si les améliorations nécessaires lui sont apportées.

Analyse

Les expertes relèvent que la filière Nutrition et diététique dispose d'outils pertinents pour vérifier l'acquisition des compétences attendues selon la LPSan et l'OCPSan. La structure du programme, la logique d'évaluation et la matrice de compétences permettent une couverture cohérente des objectifs réglementaires et une vérification individualisée des acquis.

L'organisation des évaluations ainsi que le croisement explicite entre les objectifs de formation, le référentiel CanMEDS et les compétences légales fournissent une base solide pour attester que les étudiant-e-s développent, tout au long de leur parcours, les compétences visées.

Les expertes constatent cependant que le pilotage global de l'amélioration continue repose encore principalement sur des démarches ponctuelles, souvent associées à des échéances majeures comme les cycles d'accréditation ou la révision du plan d'études. Si ces jalons ont permis des évolutions notables du programme, comme la refonte du PEC22, le développement d'un système de suivi régulier, formalisé et structuré de l'acquisition des compétences requises par la LPSan et l'OCPSan reste à consolider.

Les expertes reconnaissent que les données disponibles (EEE, résultats d'examens, insertion, taux de réussite) sont nombreuses, mais relèvent également que leur exploitation stratégique reste largement informelle. Elles relèvent qu'il manque, à ce stade, une consolidation des indicateurs sous forme de tableaux de bord ou de rapports synthétiques facilitant le suivi longitudinal et l'analyse des tendances. De plus, l'analyse et la valorisation de ces données reposent essentiellement sur la responsable de filière et l'équipe de coordination, sans appui spécifique dédié à la fonction qualité.

La mise en place récente d'enquêtes ciblées auprès des diplômé-e-s constitue un point positif. Ces démarches gagneraient à être inscrites dans une logique de suivi régulier. Une structuration plus systématique de ces outils renforcerait la capacité de la filière à anticiper les évolutions du champ professionnel et à ajuster son dispositif de formation de manière proactive.

Conclusion

Les expertes constatent que la filière dispose de bases solides pour assurer un contrôle de l'acquisition des compétences selon les exigences légales. De nombreuses données sont d'ores et déjà disponibles, toutefois, la mise en place d'un système de pilotage continu et structuré, fondé sur une analyse consolidée de ces données, représente un levier important pour renforcer la dynamique d'amélioration continue.

Le groupe d'expertes juge le standard 3 LPSan comme largement atteint.

Recommandation n° 11 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer le suivi des compétences LPSan/OCPSan en structurant davantage l'analyse des données disponibles, afin de disposer d'un cadre de suivi consolidé permettant d'identifier les améliorations nécessaires.

3 Jugement global et profil des forces et faiblesses de la filière d'études

Forces :

- Satisfaction globale élevée des étudiant-e-s concernant la qualité de la formation et l'encadrement.
- Réflexion engagée sur l'élargissement de l'accès à la formation, avec le développement prévu de formats plus flexibles.
- Clarté des objectifs de formation, avec une bonne intégration des compétences légales LPSan/OCPSan dans différentes activités d'enseignement.
- Dynamique d'innovation au sein de la filière, illustrée par la planification d'un nouveau cursus à temps partiel et le projet de développement d'une formation en « Nutrition et santé publique », en réponse aux besoins de la société et aux responsabilités qui y sont liées.
- Approche pédagogique fondée sur les preuves (*evidence-based practice*) bien ancrée dans le programme, en lien avec les pratiques cliniques actuelles.
- Actualisation régulière des contenus d'enseignement, assurant la pertinence scientifique et professionnelle de la formation.
- Intégration réussie de l'interprofessionnalité, notamment via le CIS, les cours et les stages, dont le fonctionnement est jugé très satisfaisant par les parties prenantes.
- Communication claire et efficace autour des modalités d'évaluation, facilitant la préparation et la réussite des étudiant-e-s.
- Le dispositif de stage ainsi que l'encadrement proposé sont jugés très positivement tant par les étudiant-e-s que par les partenaires de terrain. Ils et elles mettent en avant la pertinence des outils de suivi, la cohérence dans la gradation des compétences, ainsi que la richesse des expériences proposées.
- Ancrage solide dans le tissu régional et institutionnel, appuyé par des relations durables et constructives avec l'ensemble des parties prenantes.
- Diversité des profils du corps enseignant, enrichissant l'enseignement par la complémentarité des expertises.
- Qualité et fréquence des échanges entre les enseignant-e-s, favorisant une régulation continue des contenus et des approches pédagogiques.
- Climat de collaboration marqué par l'esprit d'équipe, la reconnaissance des rôles et la complémentarité des compétences.

Défis :

- Dans la structuration du programme, l'ajout des sept axes thématiques à des cadres déjà existants – pôles disciplinaires et référentiel CanMEDS – complexifie l'ensemble et nuit à la lisibilité des objectifs de formations.
- La communication vers le grand public de la valeur ajoutée spécifique de la formation et sa distinction par rapport à d'autres parcours similaires demeure perfectible.
- La flexibilisation des parcours de formation demeure limitée à ce stade ; le développement de formats alternatifs (temps partiel, parcours individualisés) en est encore au stade de projet.
- La planification et la communication autour des projets stratégiques devraient gagner en clarté, certaines divergences de perception entre les niveaux institutionnels ne permettant pas, à ce jour, une vision pleinement partagée de leur avancement.
- La charge de travail et la répartition horaire de certains enseignements présentent des déséquilibres, qui affectent l'homogénéité et l'efficience de l'organisation pédagogique.
- La visibilité des projets de recherche appliquée portés par la filière et l'implication des étudiant-e-s dans ces activités peuvent être renforcées.
- Certaines composantes du dispositif de formation pratique, telles que les évaluations intermédiaires et l'usage du portfolio comme outil d'encadrement et de réflexion, ne sont pas toujours mise en œuvre de façon optimale.
- La capacité d'accueil en stage reste limitée, ce qui constitue une contrainte structurelle pour le développement des effectifs étudiants.
- Les infrastructures présentent certaines limites au regard des besoins des étudiant-e-s.
- La visibilité des ressources disponibles en cas de conflit ou de situation problématique pourrait être renforcée, afin d'en faciliter l'accessibilité et l'usage effectif.
- L'absence d'un moment de rencontre formalisé et régulier au niveau de la filière limite la possibilité pour les étudiant-e-s d'exprimer de manière anticipée leurs besoins et difficultés.
- Le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s présente certaines limites, notamment en ce qui concerne le moment de passation des enquêtes et la communication autour des ajustements effectués.
- Le suivi de l'acquisition des compétences LPSan/OCPSan repose encore sur des démarches ponctuelles, ce qui limite la cohérence et la continuité du pilotage.

4 Recommandations pour le développement futur de la filière d'études

Recommandation n° 1 : Les expertes recommandent à la filière de repenser le rôle des axes dans le plan d'études afin de renforcer la lisibilité et la cohérence du programme.

Recommandation n° 2 : Les expertes recommandent à la filière de consolider les démarches engagées en faveur de parcours plus flexibles, afin de mieux répondre à la diversité des profils et aux principes du Lifelong Learning.

Recommandation n° 3 : Les expertes recommandent à la filière de clarifier la planification et la communication autour des projets stratégiques à tous les niveaux (institutionnel, domaine, filière), afin d'assurer une vision partagée de leur avancement et de renforcer la coordination globale.

Recommandation n° 4 : Les expertes recommandent à la filière de rester vigilant quant à la charge de travail et à la répartition horaire des enseignements, en veillant à ce que celle-ci soit cohérente avec l'importance du sujet pour l'acquisition des compétences, et de poursuivre les ajustements nécessaires pour garantir un équilibre pédagogique durable.

Recommandation n° 5 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer la visibilité des projets de recherche appliquée menés par la filière et de favoriser l'implication plus systématique des étudiant-e-s dans ces activités.

Recommandation n° 6 : Les expertes recommandent à la filière de garantir, dans le cadre des stages, la mise en œuvre systématique des évaluations intermédiaires ainsi que l'utilisation du portfolio.

Recommandation n° 7 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer la communication autour des ressources disponibles en cas de conflit ou de situation problématique, afin de faciliter leur accès et leur utilisation par les étudiant-e-s.

Recommandation n° 8 : Les expertes recommandent à la filière d'instaurer un espace de dialogue formalisé et régulier entre la responsable de filière et les étudiant-e-s, permettant un échange anticipatif sur leurs besoins et leurs difficultés.

Recommandation n° 9 : Les expertes recommandent à la filière d'optimiser le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s, en particulier en ajustant le moment de passation des enquêtes et en renforçant la communication autour des ajustements apportés.

Recommandation n° 10 : Les experts recommandent l'intégration des plans de développement transversaux afin d'augmenter la cohérence entre les différents niveaux concernés (HES-SO, Domaine Santé, Hautes écoles concernées) et l'efficacité de la démarche qualité.

Recommandation n° 11 : Les expertes recommandent à la filière de renforcer le suivi des compétences LPSan/OCPSan en structurant davantage l'analyse des données disponibles, afin de disposer d'un cadre de suivi consolidé permettant d'identifier les améliorations nécessaires.

5 Proposition d'accréditation du groupe d'expertes

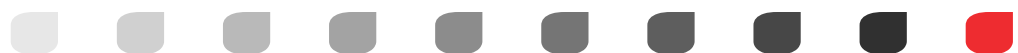
Se basant sur le rapport d'auto-évaluation de la filière de Bachelor en Nutrition et diététique de la HES-SO du 23 octobre 2025 et la visite sur place du 15 et 16 janvier 2026, le groupe d'expertes propose de prononcer l'accréditation de la filière de Bachelor en Nutrition et diététique de la HES-SO sans conditions.



Section C

Prise de position de la filière d'études

30 mars 2026



Haute école de santé
Filière Nutrition et diététique
25, rue des Caroubiers
1227 Carouge

Petra Lauk Kwasnitza et Claudia Di
Lecce
Agence suisse d'accréditation et d'assu-
rance qualité (AAQ)
Effingerstrasse 15
Postfach, CH-3001 Berne

Genève, le 30 mars 2026

**Prise de position de la filière Nutrition et diététique de la HES-SO dans le cadre
de la procédure d'accréditation LEHE / LPSan à la suite du rapport des expert-
es externes du 10 mars 2026**

Chères Mesdames,

La filière Nutrition et diététique de la HEdS Genève exprime sa profonde gratitude au groupe d'expert-es pour la qualité des échanges, la richesse des analyses et la pertinence des observations formulées lors de la visite des 15 et 16 janvier 2026.

Nous remercions également l'AAQ pour la conduite rigoureuse du processus et pour l'opportunité d'émettre la présente prise de position.

La filière accueille avec satisfaction les conclusions générales du rapport, qui confirme que l'ensemble des standards LEHE et LPSan sont entièrement ou largement atteints, ainsi que la proposition d'accréditation sans conditions. Ces constats reconnaissent l'engagement du corps enseignant, la qualité de l'encadrement, la pertinence des pratiques pédagogiques ainsi que la solidité des dispositifs d'assurance qualité.

Dans une dynamique d'amélioration continue pleinement intégrée à la culture de la filière et de la HEdS Genève, nous nous engageons à tirer parti des recommandations pour renforcer encore la cohérence, la lisibilité et la qualité de notre dispositif de formation.

La présente prise de position répond aux 11 recommandations, regroupées en thématiques cohérentes, tout en conservant une réponse explicite à chacune.



Thématique 1 : Lisibilité du programme, cohérence pédagogique et charge de travail (Recommandations 1 et 4)

Recommandation n°1 : Repenser le rôle des axes dans le plan d'études afin de renforcer la lisibilité et la cohérence du programme.

Position de la filière :

Nous reconnaissons pleinement cette recommandation.

Le PEC22 repose sur une double structuration (pôles + rôles CanMEDS). L'ajout des axes (historiquement conçus comme un outil de structuration pédagogique interne) peut effectivement générer une complexité supplémentaire.

Actions prévues :

- Réexamen du rôle des axes dans le cadre de la prochaine révision du PEC (horizon 2029/2030).
- Possibilité de réduire le nombre d'axes, ou de les repositionner en outil de cohérence interne, non structurant du curriculum publié.
- Intégration de cette réflexion dans les séminaires de filière et dans les travaux inter pôles.

La filière adhère totalement à cette recommandation et l'intègre dans sa planification stratégique.

Recommandation n°4 : Rester vigilant quant à la charge de travail et à la répartition horaire des enseignements, en veillant à ce que celle-ci soit cohérente avec l'importance du sujet pour l'acquisition des compétences, et poursuivre les ajustements nécessaires pour garantir un équilibre pédagogique durable.

Position de la filière

Nous partageons le constat d'une densité importante liée aux exigences légales (LPSan/OCPSan), au volume de formation pratique obligatoire et au maintien de 180 ECTS au lieu des 210 ECTS recommandés par l'EFAD. D'ailleurs ce constat est cohérent avec les données internes issues des EEE et des retours des diplômé-es.

Actions prévues

- Cartographie des charges de travail par semestre (2026)
- Identification des modules à forte densité ou déséquilibrés
- Réajustement progressif des volumes et modalités pédagogiques
- Renforcement de la coordination inter-modules pour limiter les pics de charge

La filière s'engage à poursuivre l'ajustement fin du dispositif afin d'assurer un apprentissage soutenable et optimal.

Thématique 2 : Flexibilisation des parcours et planification stratégique (Recommandations 2 et 3)

Recommandation n°2 : Consolider les démarches engagées en faveur de parcours plus flexibles, afin de mieux répondre à la diversité des profils et aux principes du Lifelong Learning.

Position de la filière





Nous reconnaissons la nécessité de proposer davantage de modalités permettant une meilleure conciliation études vie privée, une attractivité accrue pour des publics diversifiés et une diminution des abandons en première année.

Actions prévues

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un parcours de formation à temps partiel (horizon 2028).
- Étude d'une modularisation partielle de certains enseignements théoriques.
- Renforcement des mesures individuelles d'adaptation déjà existantes.
- Coordination avec le domaine Santé concernant l'évolution institutionnelle de la flexibilisation.

Recommandation n°3 : Clarifier la planification et la communication autour des projets stratégiques à tous les niveaux (institutionnel, domaine, filière), afin d'assurer une vision partagée de leur avancement et de renforcer la coordination globale.

Position de la filière

Nous reconnaissons que certaines divergences perçues entre niveaux (institution, domaine, filière) peuvent nécessiter une communication plus uniforme et structurée.

Actions prévues

- Formalisation d'un cadre de pilotage stratégique intégré aux instances existantes
- Clarification des responsabilités par niveau (filière / domaine / institution)
- Partage semestriel de l'avancement de projets lors des séminaires de filière et conseils de filière.
- Meilleure articulation avec la HES-SO Genève et le domaine Santé dans la communication inter niveaux.

Thématique 3 : Recherche appliquée et visibilité scientifique (Recommandation 5)

Recommandation n°5 : Renforcer la visibilité des projets de recherche appliquée menés par la filière et favoriser l'implication plus systématique des étudiant-e-s dans ces activités.

Position de la filière

La filière possède une production scientifique riche mais sa visibilité interne peut effectivement être améliorée.

Actions prévues

- Meilleure visibilité de l'inventaire annuel des projets de Ra&D accessible aux étudiant-es.
- Intégration systématique d'un segment « recherche en cours » dans les modules méthodologiques.
- Encouragement à l'intégration d'étudiant-es dans les projets (via TBSc, assistants HES ou projets spécifiques).
- Valorisation des résultats des TBSc dans des événements ou diffusions internes.





Thématique 4 : Formation pratique : évaluation, portfolio, encadrement (Recommandation 6)

Recommandation n°6 : Garantir, dans le cadre des stages, la mise en œuvre systématique des évaluations intermédiaires et l'utilisation effective du portfolio.

Position de la filière

Nous reconnaissons les écarts de mise en œuvre relevés. Ces outils sont centraux pour soutenir la progression et la réflexivité.

Actions prévues

- Rappel formalisé aux PF de l'obligation d'effectuer l'évaluation intermédiaire.
- Développement de supports harmonisés pour faciliter l'utilisation du portfolio.
- Intégration progressive du futur e-portfolio dès son déploiement institutionnel.
- Suivi renforcé par la responsable de la formation pratique.

Thématique 5 : Ressources étudiantes, communication et gestion des situations sensibles (Recommandation 7)

Recommandation n°7 : Renforcer la communication autour des ressources disponibles en cas de conflit ou de situation problématique, afin de faciliter leur accès et leur utilisation par les étudiant-e-s.

Position de la filière

Nous partageons cette recommandation. Plusieurs dispositifs existent déjà mais doivent être rendus plus visibles.

Actions prévues

- Création d'un document synthétique et visible regroupant les ressources internes (SAE, santé étudiante, médiation, PF, coordination).
- Présentation systématique de ces ressources aux volées lors des rentrées.
- Intégration d'un espace dédié sur Moodle.
- Formation ciblée pour les étudiant-es sur « oser alerter ».

Thématique 6 : Gouvernance participative et dialogue avec les étudiant-es (Recommandation 8)

Recommandation n°8 : Instaurer un espace de dialogue formalisé et régulier entre la responsable de filière et les étudiant-es, permettant un échange anticipatif sur leurs besoins et leurs difficultés.

Position de la filière

Nous en partageons pleinement l'objectif et travaillons déjà dans cette direction.

Actions prévues

- Mise en place de rencontres semestrielles formalisées avec les délégué-es de volée.
- Possibilité de rendez-vous ponctuels sur demande.
- Suivi systématique des thématiques récurrentes et intégration dans les fiches qualité ou plans d'action.





Thématique 7 : Assurance qualité : EEE, communication, cohérence inter niveaux (Recommandations 9, 10 et 11)

Recommandation n°9 : Optimiser le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-es (EEE), en particulier en ajustant le moment de passation des enquêtes et en renforçant la communication autour des ajustements apportés.

Position de la filière

Nous reconnaissons les limites identifiées.

Actions prévues

- Déterminer le moment le plus cohérent possible pour la passation des EEE afin d'éviter au maximum les biais potentiels.
- Communication systématique d'un retour consolidé aux étudiant-es.
- Meilleure traçabilité des ajustements apportés.

Recommandation n°10 : Intégrer les plans de développement transversaux afin d'augmenter la cohérence entre les différents niveaux concernés (HES SO / domaine Santé / HEdS) et l'efficacité de la démarche qualité.

Position de la filière

Nous soutenons cette approche visant à renforcer la cohérence stratégique bien que cela ne dépende pas totalement de la filière et que nous ajustons en continu nos dispositifs qualifiés.

Actions prévues

- Harmonisation du plan d'action filière en tenant compte de la Stratégie globale et plan d'intentions de la HES-SO ainsi que de la Stratégie académique du domaine Santé.
- Alignement avec les dispositifs qualité de la HES-SO
- Partage de ces éléments lors des instances internes.

Recommandation n°11 : Renforcer le suivi des compétences LPSan/OCPSan en structurant davantage l'analyse des données disponibles, afin de disposer d'un cadre de suivi consolidé permettant d'identifier les améliorations nécessaires.

Position de la filière

Nous partageons le besoin de structurer davantage le suivi longitudinal.

Actions prévues

- Développement d'un tableau de bord compétences intégrant les différentes données (EEE, stages, examens, ...)
- Analyse annuelle lors du Conseil de filière.
- Intégration future avec les outils institutionnels





Conclusion

La filière remercie encore une fois les expertes pour leur travail et l'AAQ pour la conduite du processus.

Le rapport constitue un outil d'orientation précieux et nous confirmons que les recommandations formulées constituent des leviers utiles pour renforcer la qualité de la formation, sa lisibilité et sa cohérence.

La filière s'engage pleinement dans leur mise en œuvre, en s'appuyant sur :

- une gouvernance structurée,
- un engagement fort du corps enseignant,
- une culture consolidée d'amélioration continue,
- un ancrage institutionnel solide au sein de la HES-SO et du domaine Santé.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette prise de position, nous vous prions d'agréer, chères Mesdames, nos salutations distinguées.



Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière
Nutrition et diététique HES-SO





Section D

Décision d'accréditation du Conseil suisse d'accréditation

19 juin 2026





Le Conseil suisse d'accréditation publie ses décisions d'accréditation positives :
<https://akkreditierungsrat.ch/fr/decisions/>

AAQ
Schwanengasse 9
Postfach
CH-3001 Bern

www.aaq.ch

